

COMMUNE DE PIOLENC (Vaucluse)

Eglise Saint Pierre

Etude préalable à la restauration de l'église

RAPPORT

Annexe 1 : Reportage photographique

Annexe 2 : Estimation prévisionnelle provisoire

16 avril 2015



SOMMAIRE

A – DESCRIPTION ET ENJEUX DU PROGRAMME D'INVESTIGATIONS	4
RENSEIGNEMENTS	4
<i>Edifice:</i>	<i>4</i>
<i>Propriétaire:.....</i>	<i>4</i>
<i>Equipe chargée de l'étude de diagnostic:</i>	<i>4</i>
<i>Protection au titre des Monuments Historiques:.....</i>	<i>4</i>
<i>Epoque de construction:</i>	<i>4</i>
<i>Parties concernée par la présente étude:</i>	<i>4</i>
OBJECTIFS ET LIMITES DE LA PRESENTE MISSION - METHODOLOGIE	5
<i>Objectifs de l'étude.....</i>	<i>5</i>
<i>Limites de la présente mission.....</i>	<i>5</i>
<i>Problématiques et méthodologie.....</i>	<i>5</i>
<i>Localisation des ouvrages concernés par la présente étude</i>	<i>6</i>
B – DESCRIPTION	7
LE TERRITOIRE ET LES ENJEUX PAYSAGERS ET URBAINS	7
<i>L'ancienne emprise du prieuré.....</i>	<i>11</i>
SYNTHESE HISTORIQUE *	12
DESCRIPTION ARCHITECTURALE	15
<i>Composition d'ensemble</i>	<i>15</i>
<i>La tour porche.....</i>	<i>15</i>
<i>L'église</i>	<i>16</i>
<i>Les extérieurs</i>	<i>19</i>
<i>Conclusion</i>	<i>20</i>
NOTE SUR LA STRATIFICATION HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION DE L'EGLISE.....	21
C – ETAT SANITAIRE	34
PREAMBULE.....	34
ELEVATIONS EXTERIEURES	35
<i>L'ancien massif occidental médiéval (actuel clocher).....</i>	<i>35</i>
<i>Le clocher.....</i>	<i>38</i>
<i>La chapelle des fonds baptismaux et les chapelles nord</i>	<i>41</i>
<i>La sacristie.....</i>	<i>45</i>
<i>Le chœur.....</i>	<i>48</i>
<i>Le déambulatoire sud et le chœur de l'ancienne chapelle sud.....</i>	<i>50</i>
COUVERTURES	52
<i>Préambule</i>	<i>52</i>
<i>Différentes vues montrant des dispositions de la terrasse du clocherLes couvertures de la nef, des bas-côtés, des chapelles latérales nord et du transept nord, de l'ancienne lanterne à la croisée du transept.....</i>	<i>54</i>
<i>Les couvertures de la nef, des bas-côtés, des chapelles latérales nord et du transept nord, de l'ancienne lanterne à la croisée du transept</i>	<i>55</i>
<i>Les couvertures des chapelles latérales sud (adossées au bas-côté)</i>	<i>55</i>
<i>Les couvertures du chœur, du déambulatoire nord et de la sacristie</i>	<i>56</i>
<i>Les couvertures du transept sud des chapelles sud, du déambulatoire sud et de la chapelle des fonds baptismaux au nord.....</i>	<i>56</i>
<i>Les couvertures en mortier de ciment (à l'exclusion du clocher).....</i>	<i>57</i>

<i>Les fermetures en toiture.....</i>	<i>57</i>
<i>La terrasse du clocher.....</i>	<i>58</i>
<i>La problématique particulière des toitures contenant de l'amiante.....</i>	<i>58</i>
<i>La problématique du recueil des eaux de pluie.....</i>	<i>59</i>
INTERIEURS.....	60
<i>Préambule.....</i>	<i>60</i>
<i>La proposition faite à la commune d'une campagne de reconnaissance de l'existence de décors peints.....</i>	<i>60</i>
<i>Les parements intérieurs du massif occidental, de la nef, du transept nord, de l'ancienne lanterne à la croisée du transept, de la partie conservée du chœur et des chapelles alignées romanes.....</i>	<i>60</i>
<i>Le cas particulier de la chapelle sud-est.....</i>	<i>61</i>
<i>Le reste des intérieurs.....</i>	<i>62</i>
D - CONFORMITES REGLEMENTAIRES.....	64
<i>Préambule.....</i>	<i>64</i>
<i>La question de l'accessibilité.....</i>	<i>64</i>
<i>La question de la sécurité incendie.....</i>	<i>64</i>
E - PROBLEMATIQUE PATRIMONIALE.....	66
<i>Les existants et leur caractère.....</i>	<i>66</i>
<i>Enjeux des travaux.....</i>	<i>66</i>
<i>Problématique patrimoniale.....</i>	<i>67</i>
F - PARTI DE RESTAURATION.....	68
<i>Préambule.....</i>	<i>68</i>
<i>Le rétablissement du bon aspect et des dispositions du 19^{ème} siècle.....</i>	<i>68</i>
<i>La mise en valeur des dispositions médiévales anciennes.....</i>	<i>68</i>
<i>Description sommaire des travaux envisagés.....</i>	<i>68</i>

A – DESCRIPTION ET ENJEUX DU PROGRAMME D'INVESTIGATIONS

RENSEIGNEMENTS

Edifice:

Eglise Saint Pierre
Parcelle cadastrale N° 000 AB 78

Propriétaire:

Commune de Piolenc

Equipe chargée de l'étude de diagnostic:

Frédéric MARTORELLO-ARCHITECTE, représenté par Frédéric MARTORELLO, Architecte du patrimoine
19, Grand'rue 11360 Cascatel-des-Corbières.

ARPENT, représenté par Sébastien PHARIPOU
9 rue de la Poste – 34230 Adissan.

Protection au titre des Monuments Historiques:

L'édifice a été inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques par arrêté du 17 septembre 1997.

Epoque de construction:

Fin du 11^{ème} - 19^{ème} siècles.

Parties concernée par la présente étude:

Ensemble de l'immeuble dans ses limites actuelles:

- Nef, bas-côtés et chapelles,
- Transept,
- Chœur,
- Ancienne chapelle sud et entrée actuelle au sud,
- Clocher,
- Sacristie,
- Ensemble du clos et du couvert.

OBJECTIFS ET LIMITES DE LA PRESENTE MISSION - METHODOLOGIE

La présente mission consiste dans la réalisation d'une étude préalable aux travaux de restauration de l'église.

La présente étude a fait l'objet de plusieurs visites d'investigation et de reconnaissance des ouvrages qui ont eu lieu en novembre 2013 et janvier 2014.

Objectifs de l'étude

La présente étude a pour objectifs:

- La connaissance de l'histoire de l'édifice et de ses transformations,
- L'établissement de l'état sanitaire des ouvrages,
- L'identification des désordres affectant les ouvrages et de leurs causes,
- L'identification des problématiques techniques et patrimoniales,
- La proposition, sous la forme d'un programme de travaux, des interventions à effectuer.

Limites de la présente mission

Le diagnostic est limité aux ouvrages immeubles par destination.

Problématiques et méthodologie

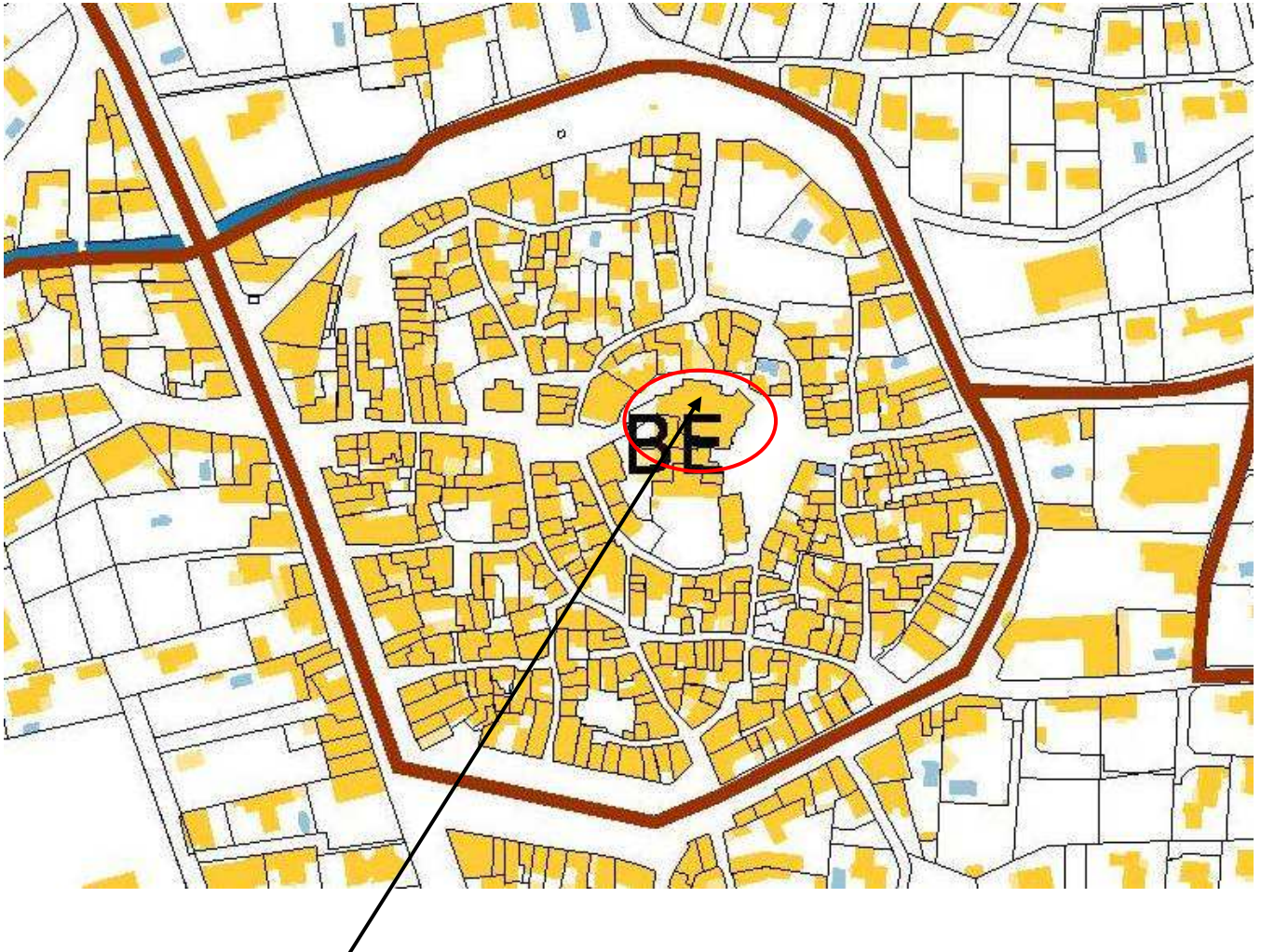
La problématique principale concerne l'amélioration de l'état sanitaire du clos et du couvert de l'édifice, de sa présentation, mais aussi la conservation des dispositions anciennes et le rétablissement de dispositions constructives en rapport avec son statut.

La méthodologie mise en œuvre pour la réalisation de la présente étude a consisté :

- Dans la reconnaissance visuelle des ouvrages,
- Dans le repérage et le relevé sanitaire des existants,
- Dans le rapprochement de l'étude documentaire avec les existants,
- Dans l'identification des valeurs patrimoniales,
- Dans l'établissement des problématiques patrimoniales et techniques,
- Dans l'établissement des plans de l'état sanitaire de l'édifice (niveau faisabilité),
- Dans l'établissement de prescriptions sommaires de travaux et de l'évaluation de leur coût.

Localisation des ouvrages concernés par la présente étude

Cadastre actuel



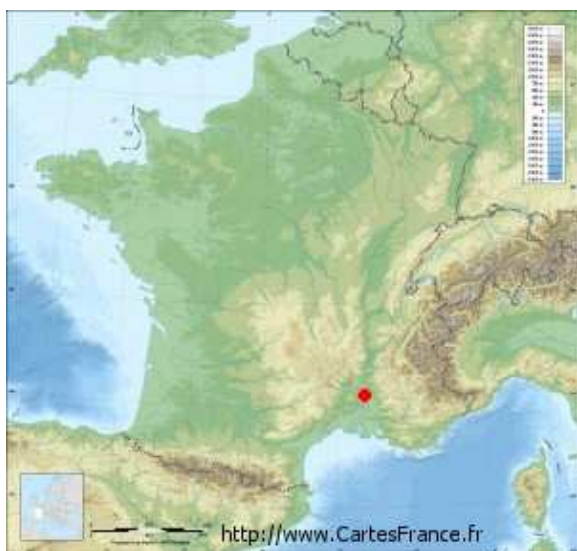
La localisation de l'édifice : Eglise

B – DESCRIPTION

LE TERRITOIRE ET LES ENJEUX PAYSAGERS ET URBAINS

Aperçu sommaire du territoire et de ses caractéristiques

La commune des Piolenc est située dans le département du Vaucluse, dans la basse vallée du Rhône, à mi-chemin entre Orange et Mornas, dans une plaine alluviale.





Carte géologique 1/50 000 (BRGM) - Feuille N°914 - ORANGE

Piolenc se situe dans une zone d'alluvions modernes (post-Würmien - Quaternaire), à proximité de massifs de calcaire gréseux (Coniacien inférieur - Secondaire).

L'agglomération se situe dans une zone d'aléas moyens pour le risque de retrait-gonflements des sols.

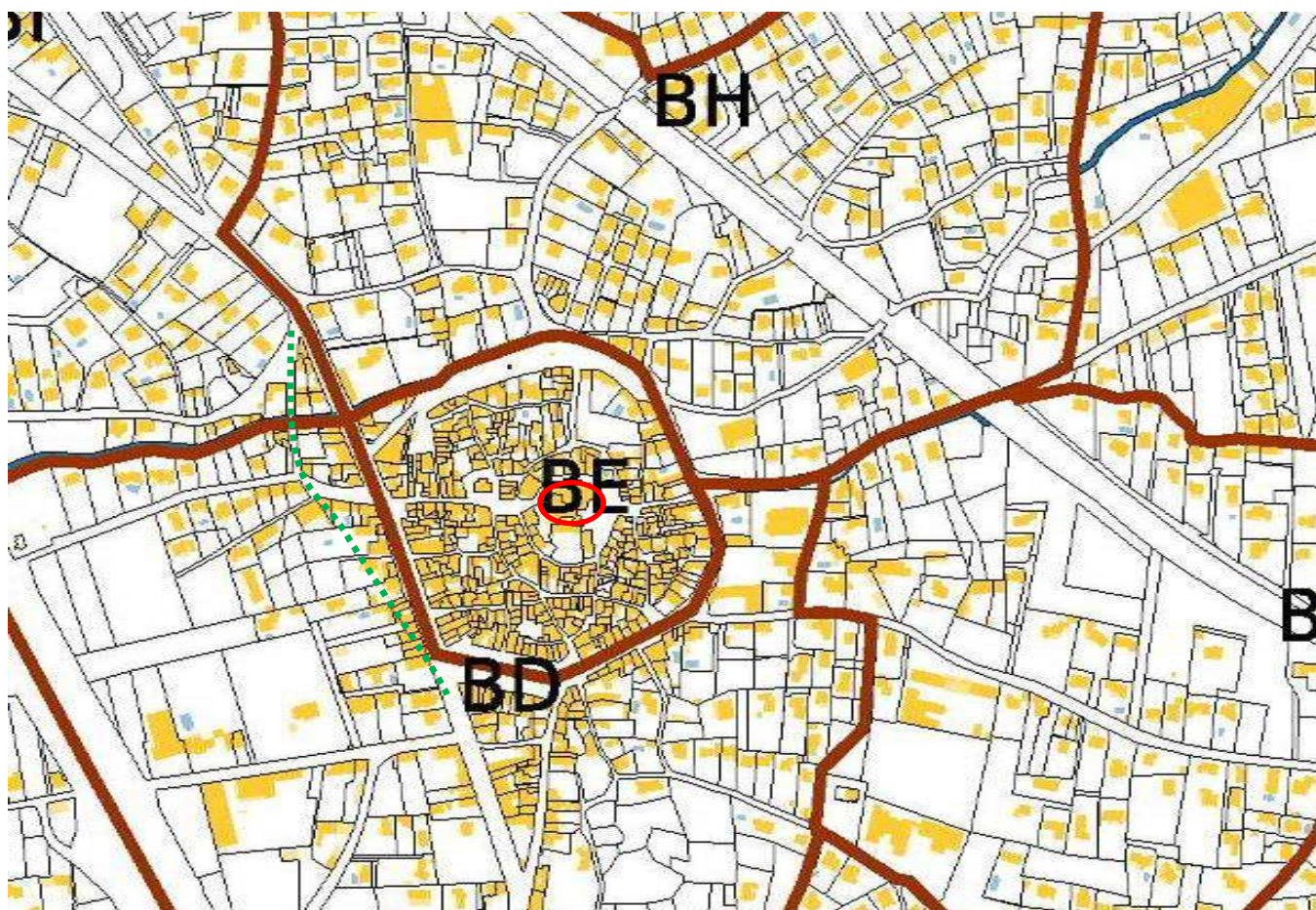
Extrait de la Carte Cassini exemplaire couleur conservé à la BNF « Carte générale de la France ».



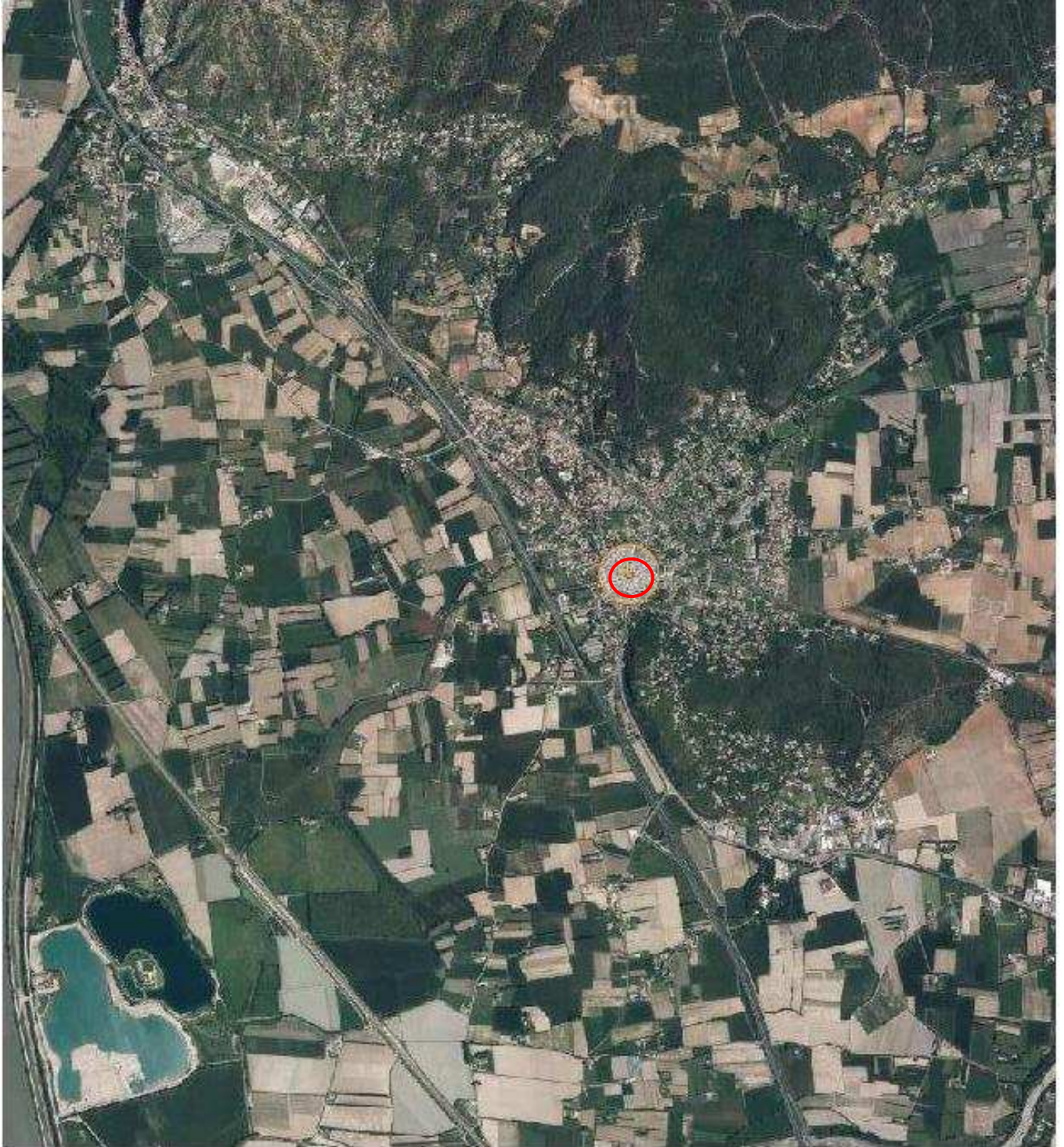
Piolenc est repéré sur la carte de Cassini du 18^{ème} siècle, comme un bourg, sans mention de l'abbaye. L'agglomération s'y trouve légèrement à l'écart de la route d'Orange à Mornas, alors empierrée. Un corps de garde est signalé, entre l'agglomération et la route qui franchit la rivière sur un pont. La rive droite de la rivière est occupée par du vignoble. Les coteaux au nord et au sud ne sont pas signalés comme étant boisés.



Aujourd'hui, l'agglomération ancienne (zone BE du cadastre actuel ci-dessous) est entièrement insérée dans une zone urbanisée. La route nationale 7 longe les limites de l'ancienne agglomération à l'ouest. Le tracé de la route de l'ancien régime (en pointillé vert sur le plan ci-dessous) se distingue encore sur le parcellaire actuel.



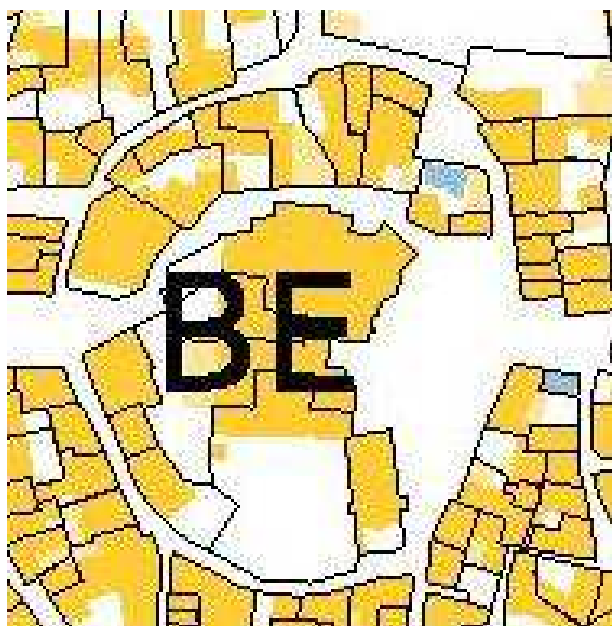
La vue aérienne actuelle ci-dessous montre la densité des constructions et l'étendue de la nouvelle agglomération contenue à l'ouest par l'autoroute, au nord et au sud par les deux reliefs boisés. Le rapport entre la surface de la ville ancienne (approximativement contenue dans le cercle rouge) et celle de l'agglomération actuelle est probablement supérieur à 20.



L'ancienne emprise du prieuré

L'étude du cadastre napoléonien de 1810, montre l'emprise des bâtiments dans leur état le plus proche de celui de la fin de l'ancien régime. L'étude comparative de ce plan avec le cadastre actuel montre une relative stabilité de l'emprise des bâtiments (à l'exception des chapelles sud et de la sacristie de l'église construites ultérieurement au dépend du cloître). La conservation des emprises et des bâtiments constitue une des très importantes caractéristiques de cet ensemble et un important enjeu patrimonial et paysagé.

Cadastre actuel



Cadastre de 1810



Diverses vues lointaines montrant le prieuré et l'église



SYNTHESE HISTORIQUE *

Piolenc est située dans le département de Vaucluse en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans la vallée du Rhône, à 6 km au Nord d'Orange. Elle fait partie du diocèse d'Orange.



Connue sous le nom latin de Podiolanum, l'étymologie de Piolenc trouve son origine sous le nom de « Puy de Odilon ». Odilon est l'abbé de Cluny au moment où la seigneurie de Piolenc passe dans le domaine de cette abbaye. La dénomination de Piolenc est définitive à partir de 1789. Le prieuré bénédictin est aujourd'hui reconnu comme étant une des premières implantations clunisiennes en Provence. L'église Saint-Pierre est de ce fait une des plus anciennes du département et un des rares édifices provençaux du premier art roman méditerranéen.

Le prieuré et son église sont installés sur une légère éminence qui domine le centre du village. Le dénivelé entre l'entrée arrière de l'église et la rue des Pénitents est traité par deux murs de soutènement et un talus. Le site était fortifié au 14^e siècle. La rue des Pénitents suit la courbe de cet ancien rempart. Il reste quelques vestiges de cette forteresse, dont la Porte du Moulin (à l'Ouest) et le Portail Neuf, plus récent (au Sud).

Le centre historique du village, de forme approximativement circulaire, est délimité par l'avenue de Provence et par le boulevard Frédéric Mistral. Le cours Corsin et la RN7 constituent les principaux axes d'activité et de commerce. L'urbanisation actuelle se poursuit de façon plus prononcée sur l'Est de la commune.

La ville fait partie de la fédération des sites clunisiens.

*selon le rapport historique d'Hélène Schney

Les premières traces du prieuré remontent à l'An Mil. Le comte Roubaud, premier comte du Venaissin, cède la moitié de l'oppidum situé au centre du village (place de l'actuelle église Saint-Pierre), à l'ordre de Cluny, représenté par Odillon de Mercoeur.

A la fin du 12^e siècle, le prieuré bénédictin, dépendant du monastère clunisien de Saint-Saturnin-du-Port, est en déclin tant sur un plan moral que financier. En 1274, le territoire est cédé au pape Grégoire X.

Au 13^e siècle, une petite chapelle est élevée à l'est du cloître et au midi du chœur de l'église.

Dans le cours du 14^e siècle, le prieuré de Piolenc est rattaché au collège Saint-Martial d'Avignon. Il ne reste alors dans le prieuré qu'un sacristain, appartenant à l'ordre de Cluny, assisté d'un curé et d'un « secondaire », ainsi que le régisseur du domaine.

A la fin du 15^e, début 16^e siècles, l'église est agrandie par adjonction d'un bras côté Nord et d'un vaste chœur, limité par une abside pentagonale.

Une visite pastorale de 1668 précise qu'il existe un grand-autel orné d'un ciboire doré, garni d'une pierre sacrée et de quatre chandeliers. Il existe alors sept chapelles : celle de Saint-Joseph, de Saint-Blaise, de Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Sébastien (dont l'autel est appuyé contre un pilier de l'église), de Notre-Dame du Rosaire et de Sainte-Madeleine.

Au début du 18^e siècle, une visite note la présence de deux confessionnaux à réparer : un dans la sacristie et l'autre dans la chapelle Saint-Blaise. Il est prévu d'en fabriquer un troisième à mettre dans la chapelle Saint-Roch à la place d'un banc. Les chapelles sont plus ou moins bien tenues et décorées. Ainsi, la chapelle Saint-Joseph possède un grand retable avec son tabernacle à colonnettes et deux statues. Celle de Saint-Blaise comporte deux fenêtres, mais celle du couchant est murée en 1736. La chapelle de saint Jean-Baptiste est privée, elle appartient à M. de Crochans. Le pavé et la voûte en ont été refaits mais la chapelle est dépourvue de tout ce qui est nécessaire au service divin. Une porte donne sur l'ancien chœur. Dans la chapelle du Rosaire se trouve une statue de la Vierge. La chapelle sainte Madeleine renferme un escalier qui mène à la tribune. Mais il est recommandé d'en condamner l'accès pour ne monter à la tribune que par une porte située en dehors de la chapelle.

Tout l'intérieur de l'édifice est pavé. S'il est jugé en bon état dans le chœur et la chapelle de M. de Crochans, il est par ailleurs très inégal à cause d'une grande quantité de pierres brisées et détachées. De nombreux problèmes sont constatés pour le clocher. L'escalier est en mauvais état et la porte qui ferme mal, laisse un libre accès aux cloches.

En 1790, les ordres monastiques sont dissous et en 1793-1796, le prieuré est vendu à des particuliers. L'église à usage paroissial, subit de nouveaux travaux à partir du 19^e siècle.

L'église est agrandie en 1825. Une « troisième nef » est constituée par la construction d'un bas-côté des chapelles Sud (qui oblitèrent du coup les galeries Nord et Est du cloître). Quelques temps plus tard, c'est le clocher qui est l'objet de travaux, suivi par la toiture et l'escalier principal.

En 1840, les cloches sont posées sur la voûte du clocher et se trouvent ainsi à découvert, placées entre deux piliers de maçonnerie. Il est alors proposé de les descendre au dessous de la voûte et de les placer au même niveau dans des baies latérales à percer dans la tour. Il fut prévu d'ouvrir quatre baies cintrées. Leur encadrement était prévu en pierre de taille provenant des carrières de Sérignan. Si les piliers « construits dernièrement au sommet de la tour » étaient à démolir, il fut prévu de réparer la corniche actuelle toujours en pierre de Sérignan avec soin et de la refaire « parfaitement semblable à celle actuelle ». Les travaux furent adjugés en 1841. Dans les années 1863, il fut envisagé de reconstruire totalement l'église mais le projet fut abandonné. Il pourrait indiquer un très mauvais état de l'église à cette époque.

Dans la 2^{ème} moitié du 19^e siècle, la couverture est mentionnée comme étant en très mauvais état. En 1869, une partie, du côté Est s'est même écroulée. Il est décidé alors de reconstruire toute la toiture et l'on doit commencer par la « déconstruction » de l'ancienne. Les travaux doivent démarrer rapidement « pour empêcher les eaux de pénétrer les voûtes qui se détériorent par l'humidité ». Pour autant en 1900, une délibération du conseil municipal donne connaissance d'une dépense faite en urgence à la toiture et à une voûte latérale au-dessus de la petite porte d'entrée.

Les restaurations se portent ensuite, en 1873, sur l'escalier qui conduit à la porte principale de l'église. Les marches en pierre de taille de Sérignan sont usées. L'escalier est reconstruit selon la même disposition, en pierre froide de Vaison, ou tout autre pierre de même résistance mais de couleur grise. Les paliers sont prévus en béton.

Le 20^e siècle est marqué par de petits travaux. En 1909, les sept chapelles sont toujours présentes mais leur dédicaces a changé : Sainte Vierge, Sacré-Coeur, Purgatoire, Saint-André, Saint-Pierre et Notre-Dame des Sept Douleurs. Seul Saint-Joseph est conservé. Le sanctuaire, jugé petit mais suffisant, est pavé en mosaïque. Les autels sont au nombre de huit, quatre en marbre, deux en pierre et deux en bois. La chaire est en chêne sculpté. Les fonts baptismaux, récents, sont en marbre.

Les bâtiments du prieuré ont subi de nombreuses modifications au cours des siècles. Les logements et les communs du prieuré ont hébergé durant les dernières décennies l'ancienne maison de retraite communale. Un jardin public est aménagé à l'est de l'église.

DESCRIPTION ARCHITECTURALE

Composition d'ensemble

L'actuelle église Saint-Pierre est un édifice qui a subi de nombreuses transformations. De ce fait le plan actuel est difficilement lisible. L'église est implantée sur une butte ce qui accentue une disposition originale puisque les nombreux ajouts ont été contraints aussi par cette particularité. D'une manière générale, l'église orientée est composée d'un clocher porche qui conduit à une nef à un vaisseau encadrée par deux bas-côtés et des chapelles latérales. Le transept à un seul vaisseau est terminé par des chapelles. Le chœur de plan polygonal est flanqué de deux chapelles et de la sacristie. Au Sud, au niveau du chœur, une dernière chapelle permet un autre accès à l'église.

La tour porche

Un escalier en pierre à trois volées mène à l'entrée principale. L'accès est marqué par un clocher porche à plan carré construit en pierre de taille. La partie basse (environ jusqu'à mi-hauteur) se caractérise par une maçonnerie de moyen appareil, très soigneusement taillé et appareillé. La partie supérieure est moins bien conservée et les moellons de pierres sont moins réguliers et de plus petite taille. Les besaces d'angle sont réalisées en moyen appareil. Au premier tiers environ, sur la hauteur de l'édifice, une corniche en pierre assez endommagée souligne un retrait dans l'emprise du clocher. Au-dessus de la corniche mais en dessous de la limite assez marquée du changement de maçonnerie, une petite baie en plein cintre se trouve dans l'axe de la porte. Au-dessus, le clocher porche est percé au dernier niveau sur trois faces (Ouest, Est et Sud) et chacune des ouvertures en plein cintre abrite une cloche. Les cloches sont directement fixées dans les piédroits des ouvertures, réalisés en pierre de taille. Les façades occidentales et orientales sont agrémentées d'une horloge au-dessus de ces baies campanaires. Au sommet, une dernière cloche est installée dans un petit campanile en fer forgé terminé par une croix. Le clocher porche est le marqueur principal pour reconnaître l'édifice dans les paysages proches et lointains de la ville. C'est aussi la seule partie de l'église comportant encore des éléments extérieurs de décor sculpté (portail) et dont la construction a massivement recours à des éléments en pierre de taille.



Le portail roman

L'entrée est marquée par un portail sculpté, dont certains éléments datent de l'époque romane. L'arc en plein cintre est constitué de pierre de taille assisées. Les piédroits sont surmontés de deux impostes très mal conservées, qui marquent le départ de la voussure. Les vestiges de cette corniche présentent un décor sculpté de frises. A l'origine l'entrée de l'église n'était pas fermée, ce portail est un ajout plus tardif qui s'inscrit dans l'arc. La porte en bois s'inscrit dans un arc en plein cintre. Les piédroits de la porte sont constitués de deux blocs de pierre de taille, surmontés d'impostes grossièrement sculptées et mal conservées, qui laissent penser à un décor en bas-relief de chapiteaux. L'archivolte est sculptée de frise d'oves et dards soulignée par une frise à motifs identiques mais plus petits. Au-dessus une corniche est sculptée de motifs végétaux et d'une frise de grecque. Le tympan est lisse, il est percé d'un vitrail rectangulaire. Des traces d'enduits polychromes (rouge et beige) indiquent que l'ensemble devait être peint.

L'intérieur de la tour porche

L'avant nef (ou niveau inférieur du porche), de plan carré, est surmonté d'une voûte en berceau en plein cintre, souligné par une corniche sculptée de motifs végétaux. Au Sud, une petite porte ornée d'un motif éventail, actuellement fermée, ouvrait auparavant sur les bâtiments du prieuré. Dans une ancienne disposition, le porche de l'église était composé d'un deuxième niveau, avec une pièce ouvrant sur la nef, mais actuellement il ne reste pas de trace de cet ancien niveau. L'accès de l'avant nef à la nef s'effectue par une porte voûtée en plein cintre, surmonté d'un arc triomphal en plein cintre lui aussi. Le mur occidental ne monte que jusqu'au niveau du départ de l'arc, permettant un jeu de lumière au travers de la tribune vers la nef. En effet, de l'intérieur de l'église, la baie extérieure du porche, qui surplombe l'entrée principale, est visible.

L'église

La nef et les bas-côtés

La nef, à vaisseau unique, est voûtée en berceau en plein cintre. A côté de l'entrée, un escalier étroit permet de monter dans le clocher porche (il sert aujourd'hui le clocher et la toiture). Les gouttereaux de la nef ont été percés par de grandes arcades en arc brisé. Elles retombent sur des piliers polygonaux dont la mouluration prolonge celle des arcs. Deux collatéraux à deux travées de style gothique voûtés d'ogives, encadrent la nef. Les gouttereaux de ces bas-côtés sont largement ouverts sur des chapelles par des ouvertures en arcs brisés. Le collatéral sud est prolongé à l'ouest, par la chapelle des fonds baptismaux située dans son alignement. Les collatéraux sont prolongés à l'est par deux chapelles implantées dans l'alignement des bras de l'ancien transept roman.



Les chapelles latérales

Aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles ont été construites les quatre chapelles situées au Nord et les trois chapelles situées au sud de l'édifice. Pour celles qui bénéficient d'un éclairage extérieur, les ouvertures sont en arc brisé fermé d'un vitrail assez coloré à motif géométrique. Une des chapelles au Nord abrite un orgue qui prend toute la largeur de l'espace. Cette chapelle est clôturée par une grille. Le sol est pavé de mosaïque colorée à motif géométrique. La chapelle Nord adossée à la tour clocher comporte les fonds baptismaux et un renforcement demi hémisphérique en plan, voûté en cul-de-four. Ce renforcement comporte un décor abîmé mais qui conserve dans la partie supérieure une sculpture de la colombe, symbole de l'Esprit Saint. La chapelle est voûtée d'arêtes et bénéficie d'une baie quadrangulaire, avec un vitrage clair au plomb. Cette chapelle fait parti des ajouts les plus tardifs du 19^{ème} siècle. Les deux chapelles situées aux extrémités des bras du transept, comportent une ornementation plus abondante et plus élaborée que celle des autres chapelles. Leur décor s'organise sur le principe d'une arcature périphérique formant aux angles comme des trompes permettant le passage du plan carré au sol au plan polygonal des couvrements probablement construits en plâtre et comportant un oculus zénithal.



Le transept, la croisée du transept et les chapelles du transept

Sur la croisée du transept, une coupole sur trompes était à l'origine surmontée du clocher primitif, dont il reste quelques vestiges sur le toit actuel. La croisée du transept est restée dans sa disposition initiale du 11^{ème} siècle. La coupole à pendentifs repose sur quatre piliers quadrangulaires qui marquent le plan carré de la croisée. La coupole est percée d'un oculus, sur le gouttereau occidental, avec un vitrail coloré et à motifs géométriques abstraits. Cette différence entre les hauteurs des couvrements souligne l'importance à cette époque de l'individualisation des différents espaces de l'église. C'est pourquoi dans les parties romanes encore visible, chaque espace est différencié des autres, notamment en hauteur et en plan.

Le chœur, les chapelles et la sacristie

Le chœur roman a été largement remanié à l'époque moderne pour permettre l'extension du sanctuaire vers l'est. Le chœur moderne est construit en dehors de l'emprise de l'édifice roman. Polygonal en plan (il constitue presque une rotonde à la façon d'une chapelle), il est flanqué de deux collatéraux construits dans le prolongement des travées droites des chapelles latérales du chœur roman. Il comporte un décor de modénature de style classique. Voûtée en arc de cloître suivant un plan semi hexagonal, il comporte une baie en plein cintre dans son axe. Son vitrail datant du 19^{ème} siècle, représente une scène de la vie du Christ, avec dans la partie supérieure une représentation de Jérusalem. Un ensemble de stalles en bois est disposé contre les murs. L'autel en marbre se

situé actuellement dans la partie centrale du chœur, sur une estrade de deux marches. Deux ouvertures latérales en plein cintre surmontées d'un arc brisé permettent l'accès aux collatéraux nord et sud du chœur moderne. Des niches en plein cintre existent dans la travée droite de ce qui constitue l'avant-chœur, à l'emplacement du chœur roman originel. Cette travée comporte une voûte en plein cintre.

Le collatéral nord du chœur actuel sert à présent d'accès à la sacristie, située au Nord Est de l'édifice. La sacristie est voûtée d'arêtes et est éclairé par une baie fermée d'une croisée en bois.

Le collatéral sud du chœur actuel, créé dans le prolongement de la chapelle médiévale originelle, est actuellement une chapelle, très sobre, avec une baie d'axe voûtée en plein cintre et un vitrail coloré à motifs géométrique. Elle ne comporte pas d'autel, deux étagères servent de support aux statues de la Sainte Vierge et de Saint-Roch. Sur le mur Sud et le retour du mur Ouest, un parement en imitation de pierres de taille recouvert de la même peinture que le reste du mur, souligne la partie basse. L'accès à cette chapelle s'effectue par une travée droite voûtée en plein cintre, comportant un décor de gypserie peinte représentant l'Esprit Saint, symbolisé par la colombe dans un soleil, avec des volutes de nuages et des raies de lumières à la façon d'une gloire. Le décor est assez abîmé. Le passage vers la chapelle est encadré par deux colonnes à chapiteaux ioniques surmontées d'un entablement et d'un fronton curviligne. La hauteur des colonnes correspond à la moitié de la hauteur de la porte, elles reposent sur des bases engagées dans les murs.



La chapelle du XIII^{ème} siècle

Dans la partie méridionale, l'entrée actuelle créée au 19^{ème} siècle ainsi qu'un débarras se trouvent dans le volume d'origine d'une chapelle construite au 13^{ème} siècle. L'actuel débarras occupe l'ancienne abside polygonale conservée de cette chapelle, dont la voûte d'ogives est interrompue à ses deux tiers par le mur séparatif avec l'actuelle entrée. Cette voûte semble incomplète. Ses six nervures reposent sur des culots sculptés figurés, plus ou moins bien conservés selon les cas. Elles se rejoignent en partie sommitale par une clef de voûte circulaire sans décor. Trois baies en berceau sont inscrites dans les lunettes entre les arcs, une seule est encore ouverte et comporte une simple fermeture en verre. Une corniche file à la hauteur des culots dans la longueur de la travée droite. Un arc doubleau se détache de l'actuel mur séparatif. Il repose sur une corniche plus basse que celle de la travée droite comportant les culots. Cette chapelle du 13^{ème} siècle est très caractéristique de l'art gothique de cette époque en basse vallée du Rhône. Les baies de petite taille aux très larges ébrasements ont des caractéristiques presque romanes. La tradition romane subsiste avec les grandes surfaces murales qui pouvaient supporter des décors peints.

L'entrée secondaire de l'église (qui est en fait actuellement l'entrée principale) se fait depuis le sud-est, par un portail fermé d'une porte en bois, surmontée d'une baie voûtée en plein cintre comportant un vitrage clair. Cette entrée perce le mur gouttereau sud de l'ancienne chapelle du 13^{ème} siècle construite au sud de la chapelle alignée du bras sud du transept. L'espace occupé par la chapelle a été divisé par un mur montant de fond, séparant l'actuel vestibule d'un débarras occupant l'abside polygonale de la chapelle.



Les décors intérieurs

Les sols

D'une manière générale, les sols le plus souvent en mortier de ciment, sont aujourd'hui recouverts de moquette et de tapis. Les murs, quand à eux, sont enduits et recouverts de peintures plus ou moins récentes ne laissant voir aucun décor pictural ancien, à l'exception de parties dégradées en parties basse dans le transept permettant de distinguer des polychromies sous-jacentes.

Le mobilier

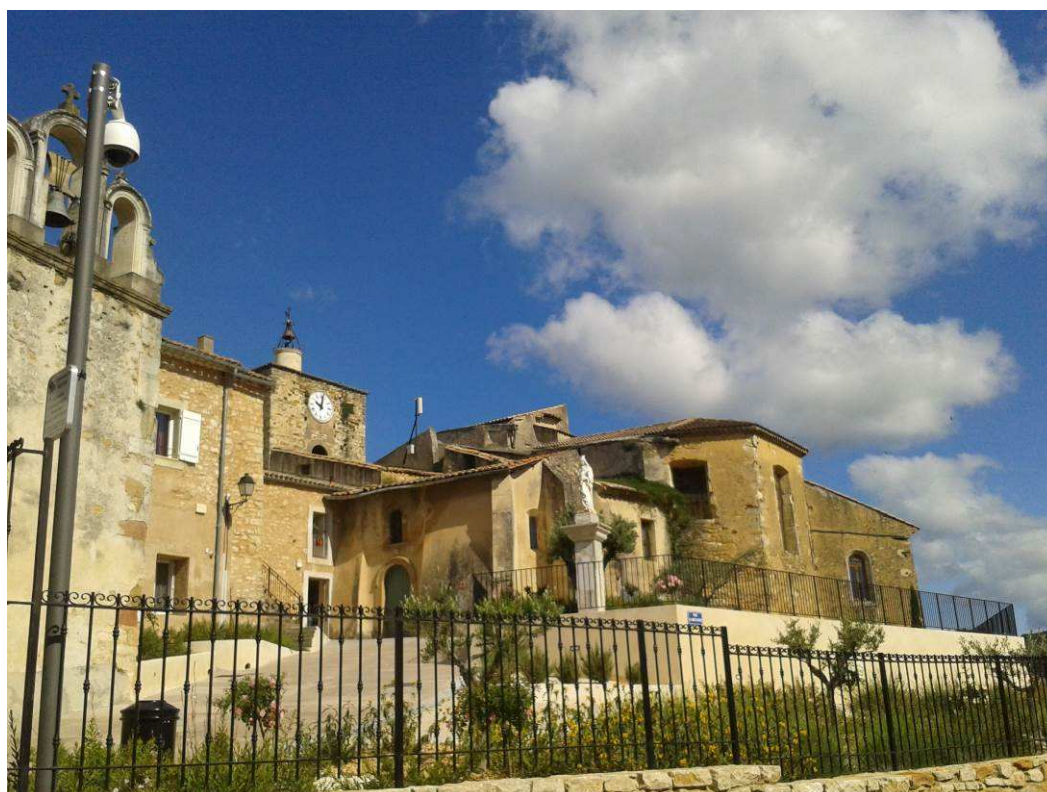
L'église présente de nombreuses statues polychromes, très bien conservées de saint et de vierges, très expressives. Le mobilier liturgique est bien conservé, il se constitue de chandeliers, d'autels et de croix.

Les extérieurs

Les extérieurs de l'église donnent à l'édifice une visibilité complexe, et ce, en raison des nombreux rajouts effectués au fil des siècles, mais surtout au cours des deux derniers. Le plan initial a été largement augmenté sur un espace cependant contenu par les bâtiments du prieuré et les voies adjacentes.

Le reste de l'enveloppe extérieure de l'église est surtout caractérisée par une complexité des volumes et par la présence de hauts murs, peu ouverts, et fait de moellons en petits et moyens appareils (originellement et encore partiellement enduits), plus ou moins soigneusement réalisés, selon les endroits. Le contour des baies est généralement peu travaillé et réalisé en maçonnerie enduite. La toiture est peu visible. Elle est composée de plusieurs combles juxtaposés de factures très approximatives et peu soignées. Il s'agit pour l'ensemble d'éléments postérieurs au 18^{ème} siècle, couverts en tuiles et tuiles mécaniques sur des supports aussi variés que de la fibre ciment, de la volige et des liteaux.

Les contreforts de la chapelle méridionale ajoutée au 13^{ème} siècle ne sont pratiquement plus lisibles. La lisibilité du chevet est altérée par la sacristie plus récente sous laquelle on trouve aujourd'hui un espace ouvert sur l'extérieur et voûté en berceau. Une grille qui en empêche l'accès. Il ne semble pas, a priori, communiquer avec l'intérieur de l'église.



Conclusion

Il est possible de résumer l'évolution de la construction de cette église, en décrivant une église romane de plan et de type très caractéristiques de cette époque (nef unique, transept, travées droites des chapelles et du chœur voûtées en berceau, chapelles et chœur alignés, croisée surmontée d'une coupole sur trompes et portant un clocher en pierre, couvertures en pierre avec égouts décorés de corniches saillantes, massif occidental à une travée et deux niveaux dans l'alignement de la nef avec portail sculpté) presque totalement chemisée par les ajouts postérieurs, médiévaux (la chapelle du 13^{ème} siècle), mais surtout modernes et contemporains. L'édifice roman correspond aux caractéristiques des églises méridionales de cette époque avec un plan en T, un usage presque exclusif de la pierre pour sa construction et des grandes surfaces murales, sans doute revêtues d'un décor peint à l'intérieur de l'édifice. La chapelle du 13^{ème} siècle présente aussi des caractéristiques architecturales régionales, consécutives à la présence de Papes languedociens en Avignon dont l'attachement à la présence de larges surfaces murales et à des baies de taille réduite. Le type de figuration des culots à la base des arcs se retrouve dans maints édifices du Comtat Venaissin, évoluant tout au long du 13^{ème} siècle vers une réalisation de plus en plus grande des sujets représentés. La première grande modification postérieure au Moyen-âge concerne la transformation du chœur avec l'aménagement d'une déambulation dans l'église. Les bas-côtés, le percement des grandes arcades dans la nef et la modification du chœur permettent aux croyants de circuler en nombre, certainement autour de reliques. Le massif occidental est transformé en clocher et la révolution supprime le clocher à l'aplomb de la croisée du transept. La deuxième phase de travaux qui correspond à l'état actuel de l'église, ajoute les chapelles au nord et au sud, de part et d'autre des bas-côtés et procède à la création de l'entrée par le Sud au-travers de la chapelle du 13^{ème} siècle.

NOTE SUR LA STRATIFICATION HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE

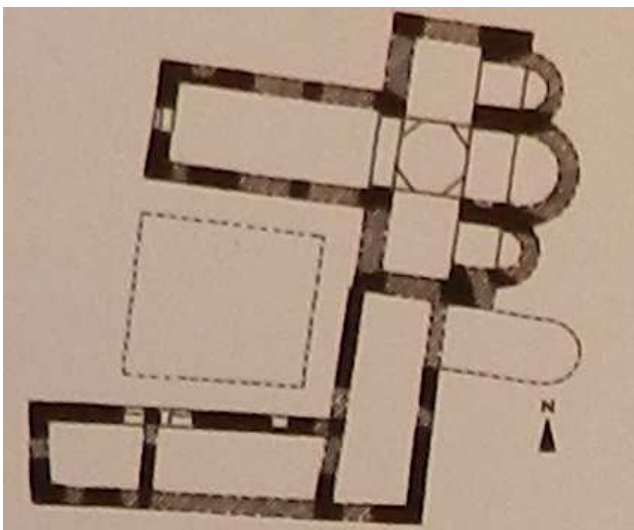
L'édifice originel et la stratification historique médiévale

La partie la plus ancienne conservée de l'édifice est constituée par l'actuelle nef, l'actuel transept et les parties rectangulaires en plan du chœur et des deux passages adjacents (les anciennes chapelles alignées à l'exception de leurs absides détruites). Ces constructions peuvent raisonnablement être datées du 11^{ème} siècle. La construction utilise alors des maçonneries très massives de moellons équarris et assisés. L'édifice possède des couvertures en pierre, dont une très caractéristique coupole sur pendentifs à la croisée du transept.

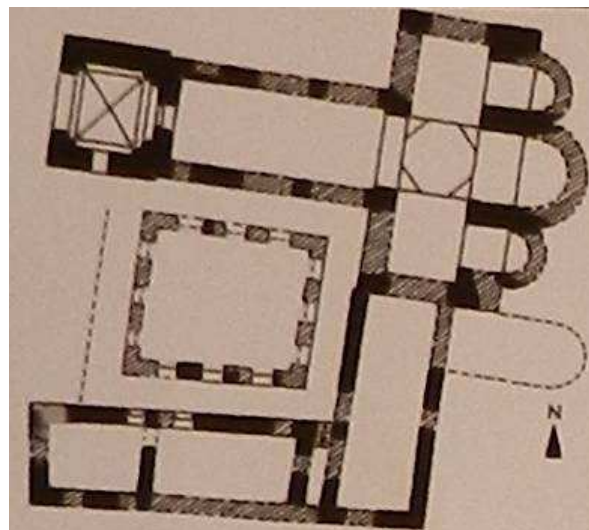
Les bâtiments du prieuré sont implantés au sud du transept et se décomposent en deux ailes, aujourd'hui conservées dans les constructions voisines de l'église.

Au 12^{ème} siècle, l'édifice est prolongé à l'ouest avec l'édification de la partie inférieure de l'actuelle tour-clocher (constituant alors le massif occidental) construit en pierre de taille (vraisemblablement dans la 2^{ème} moitié du 12^{ème} siècle). L'ancienne cour est transformée en cloître.

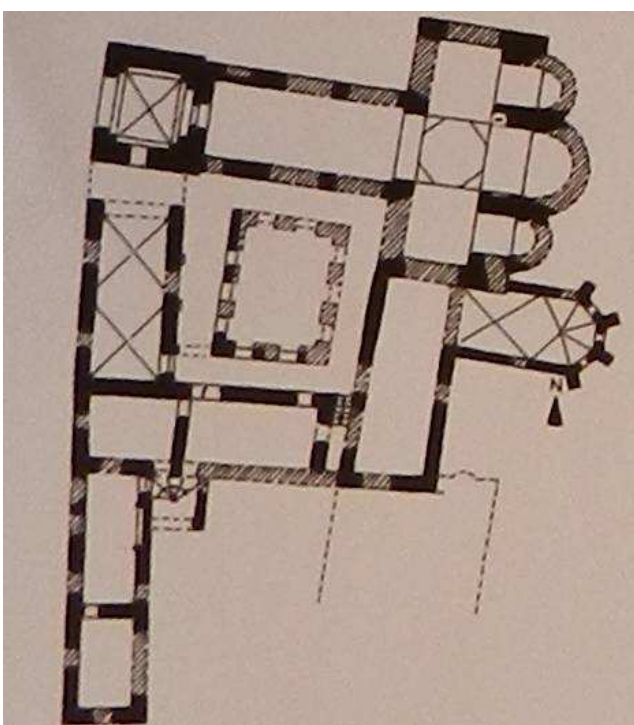
Le prieuré au 11^{ème} siècle



Le prieuré au 12^{ème} siècle



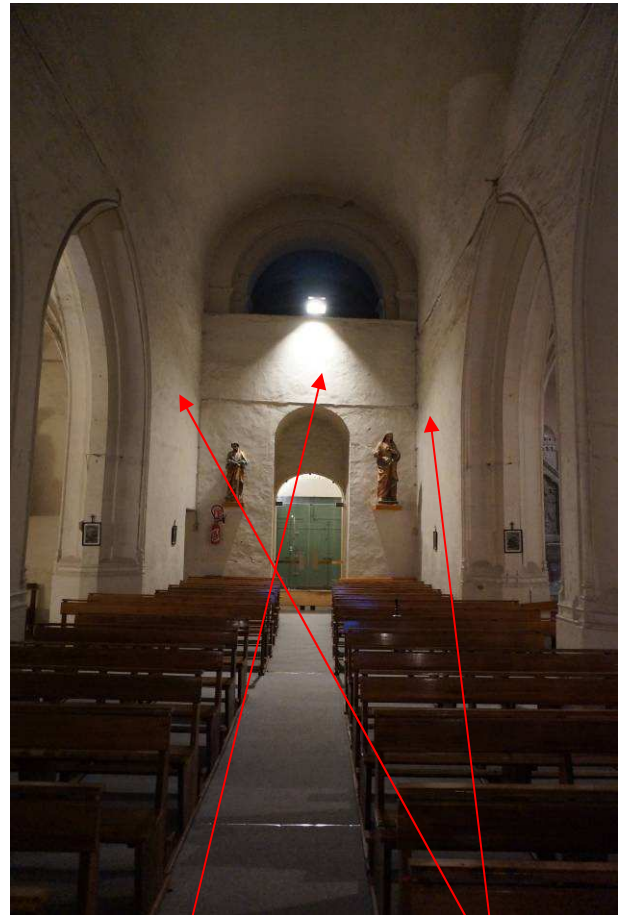
(les parties hachurées ont aujourd'hui disparues – les parties pochées en plein sont actuellement conservées)



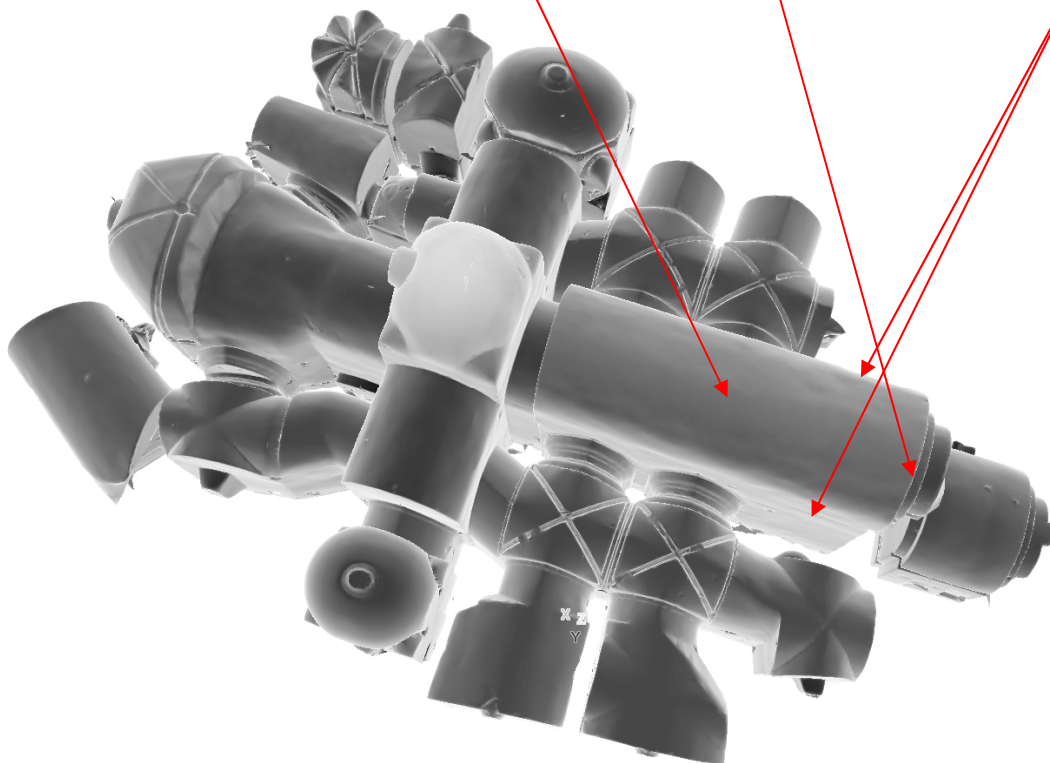
Les transformations du 13^{ème} siècle concernent la construction d'une chapelle au sud du transept (actuel débarras et vestibule d'accès depuis le sud) et des deux ailes ouest constituant les parties inférieures de l'actuel front ouest.

Ces évolutions se font par ajouts successifs, sans transformations majeures des parties antérieurement édifiées ;

Le prieuré au 13^{ème} siècle



Vue de la nef vers l'est et l'ouest – Seuls le couverture, l'élévation ouest et les deux parties de gouttereau en retour vers l'est datent du 11^{ème} siècle.

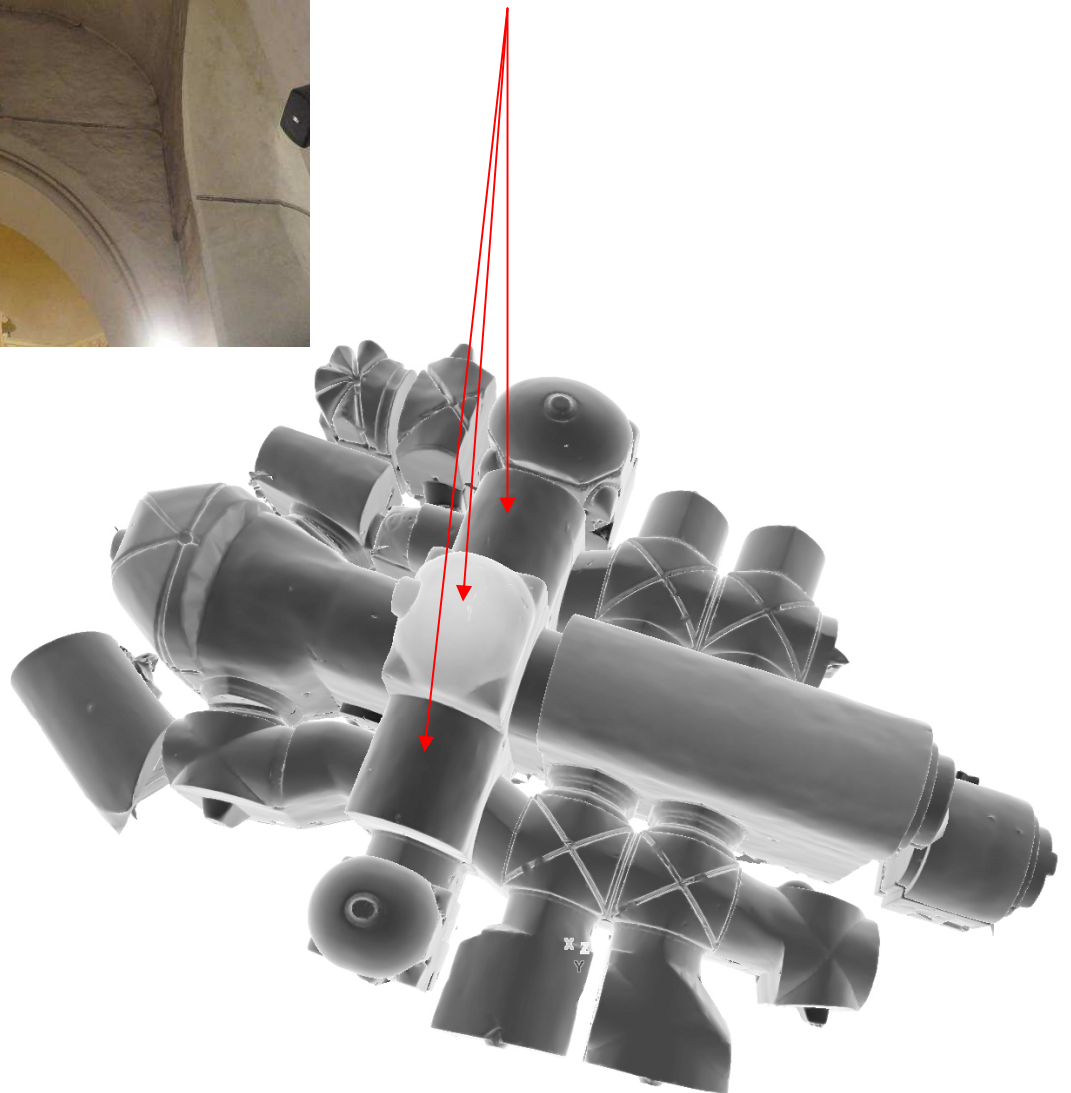


Vue volumétrique des intérieurs actuels de l'édifice (saisie scanner Zenith-scan)

Vue de la nef vers l'est et l'ouest – Seuls le couverture, l'élévation ouest et les deux parties de gouttereau en retour vers l'est datent du 11^{ème} siècle



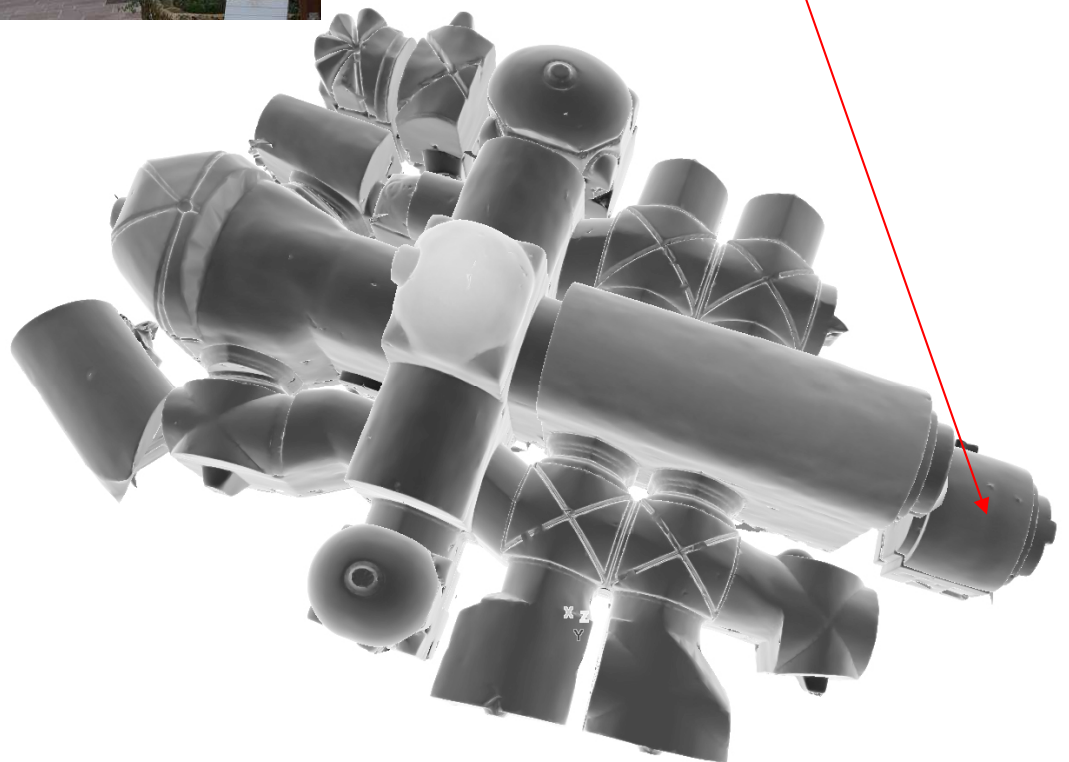
Transept et croisée du transept datant du 11^{ème} siècle



Vue volumétrique des intérieurs actuels de l'édifice (saisie scanner Zenith-scan)

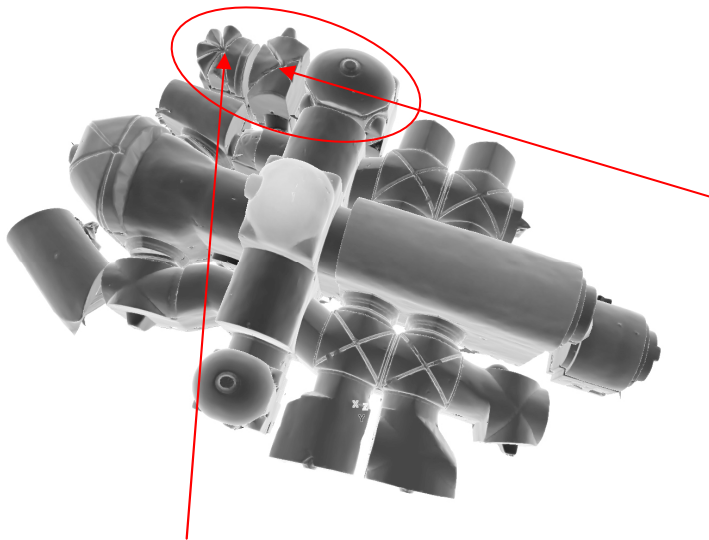


Ancien massif occidental du 12ème siècle



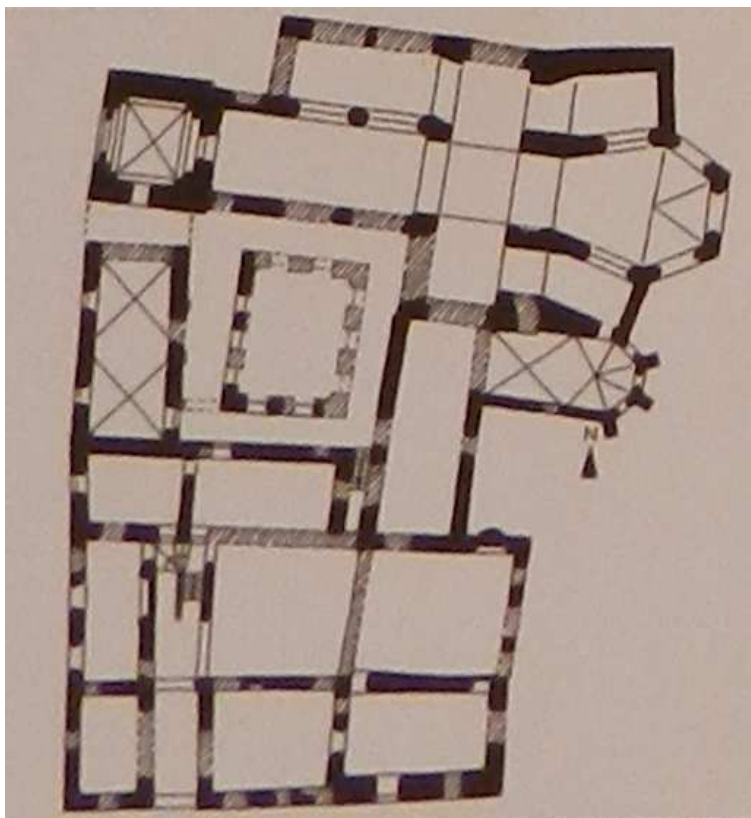
Vue volumétrique des intérieurs actuels de l'édifice (saisie scanner Zenith-scan)

Chapelle sud construite au 13ème siècle (la paroi à gauche est la division séparant le vestibule 18ème du reste de la chapelle)



Les transformations de l'édifice durant la période moderne et la période contemporaine

Contrairement aux époques antérieures, les transformations de l'édifice durant ces deux périodes auront pour conséquence de modifier les ouvrages antérieurs.



Les 16^{ème} et 17^{ème} siècles transforment radicalement la configuration du sanctuaire et des deux chapelles latérales. Les 3 absides semi-circulaires des chapelles alignées et du chœur sont détruites. L'édifice est prolongé vers l'est avec la construction de l'actuel chœur polygonal et de deux collatéraux du chœur formant une sorte de déambulatoire (le passage vers l'actuelle sacristie et la chapelle latérale sud. La nef est flanquée au nord d'un collatéral et de deux grandes arcades dans son gouttereau nord. Le prieuré est étendu vers le sud.

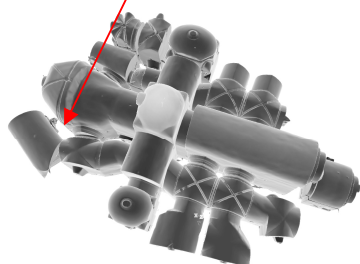
Il est probable que le chœur résulte en grande partie de travaux effectués à la fin du 17^{ème} siècle ou au début du 18^{ème} siècle (emprise en plan, élévations, percements, couvertures, modénature intérieure, fermeture en bois de la baie sud)

Le prieuré au 16^{ème} siècle



Vues du chœur actuel construit au 17^{ème} siècle

Ci-dessous, une fermeture datant Probablement de cette époque.

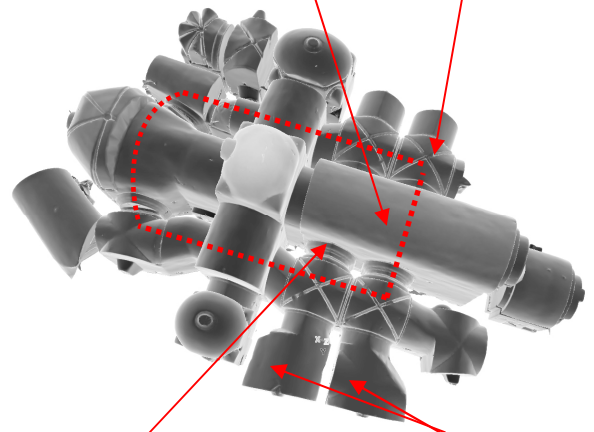


Au 18^{ème} siècle, le massif occidental est surélevé pour créer l'actuel clocher.

Pendant la terreur, en 1794, la tour lanterne située à la croisée du transept est arasée.



*Vue vers l'est du collatéral nord édifié au 16^{ème} siècle.
(le collatéral sud date probablement, d'après nous de la même période)*



A droite, les grandes arcades percées dans le mur gouttereau médiéval au 16^{ème} siècle – A gauche, une des chapelles construites au 19^{ème} siècle.

..... : Hypothèse concernant l'intention, au 16^{ème} siècle, de permettre une déambulation autour de la nef et du sanctuaire en étendant les chapelles et le chœur vers l'est et en créant les collatéraux

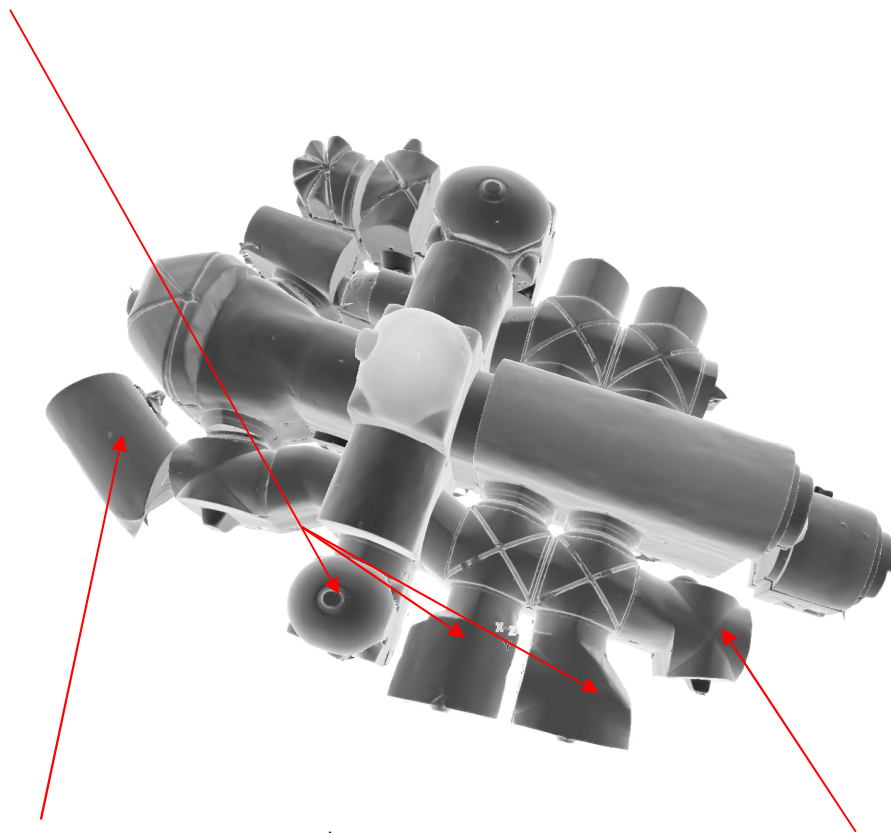
Vestiges de la tour lanterne située au-dessus de la coupole de la croisée du transept et dérasée sous la terreur



Partie surélevée au 18^{ème} siècle, au-dessus du massif occidental du 12^{ème} siècle



Dans le courant du 19^{ème} siècle, les trois chapelles latérales nord et la chapelle des fonds baptismaux sont construites, adossées au nord de la nef, du collatéral et du bras nord du transept. La sacristie est construite au 19^{ème} siècle.



Vue vers l'est de la sacristie, édifée au 19^{ème} siècle.



Vue vers l'ouest de la chapelle des fonds baptismaux construite au 19^{ème} siècle.

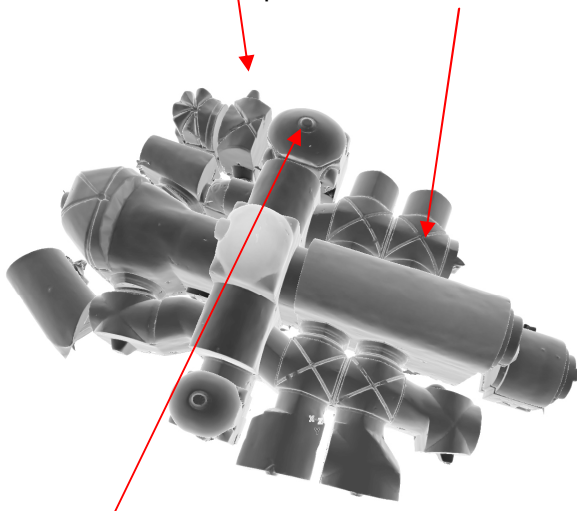


A la même époque, la chapelle sud du 13^{ème} siècle est divisée pour créer l'actuelle chapelle de la vierge et l'actuel vestibule de l'entrée au sud-est de l'église.



Accès de l'église, créé au sud-est au 19^{ème} siècle

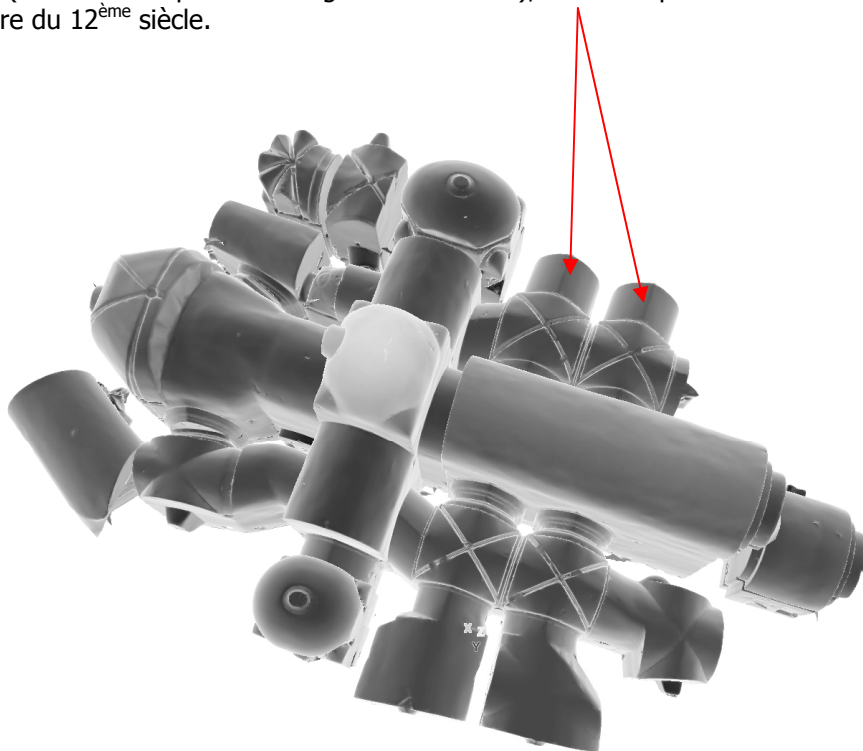
Collatéral sud, créé au 19^{ème} siècle d'après la recherche documentaire (plus probablement au 16^{ème} ou au 17^{ème} siècle, d'après nous)



Chapelle de la vierge créée au 19^{ème} siècle, dans le volume de la chapelle sud du 13^{ème} siècle.



Au 20^{ème} siècle (sans doute après la 1^{ère} guerre mondiale), deux chapelles au sud de la nef sont créées sur l'emprise du cloître du 12^{ème} siècle.



Conclusion

L'église de Piolenc est un édifice dont la perception et la lisibilité spatiales sont complexes. La stratification constructive historique s'est constituée par agglomérations successives à partir de l'église originelle. Cet édifice roman, à nef unique, transept, chapelles alignées et chœur à absides semi-circulaires, relevait d'un type courant, caractérisé par l'individualisation en volume de ses différentes parties. La construction d'une chapelle supplémentaire au 13^{ème} siècle s'est faite au-delà de l'emprise de l'édifice roman et sans en bouleverser le plan. La cohérence originelle basée sur une implantation en forme de croix latine, l'articulation soignée de ces parties et l'importance de ces surfaces murales, a été conservée pendant toute la période médiévale.

A partir du début de la période moderne (vers 1600), cette cohérence a été progressivement mise à mal par le percement des gouttereaux de la nef pour servir deux collatéraux, puis par l'extension vers l'est du sanctuaire et des collatéraux au-travers des chapelles adjacentes au chœur. Cette modification a très certainement été motivée par la nécessité de circuler autour de l'ancien chœur (transformé en avant-chœur) et dans lequel des reliques étaient très certainement exposées. Les deux chapelles alignées et le chœur romans ont donc été transformés en une sorte de déambulatoire au-delà duquel a été rejeté, vers l'est, le chœur moderne. Cependant, à la fin de la période moderne, l'édifice possède encore une organisation symétrique de part et d'autre d'un axe médian longitudinal.

Le 19^{ème} siècle et le 20^{ème} siècle auront raison de cette organisation spatiale, avec la création de l'accès au sud-est et la transformation en circulations des deux chapelles sud et de la chapelle nord. L'édifice est élargi par la création de chapelles latérales percées dans les collatéraux et les extrémités du transept, de la chapelle des fonds baptismaux et de la sacristie. Ces dernières dispositions en complexifient la lecture, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de l'édifice (cela est particulièrement frappant au niveau des abords au nord de l'église).

L'essentiel de l'enveloppe extérieure actuelle date de la période moderne (chœur, clocher, extension des chapelles alignées originelles) et de la période contemporaine (chapelles latérales, fonds baptismaux, sacristie, accès sud-est).

Les parties encore visibles depuis les extérieurs de la période médiévales sont la partie basse du clocher et les élévations extérieures de la chapelle sud.

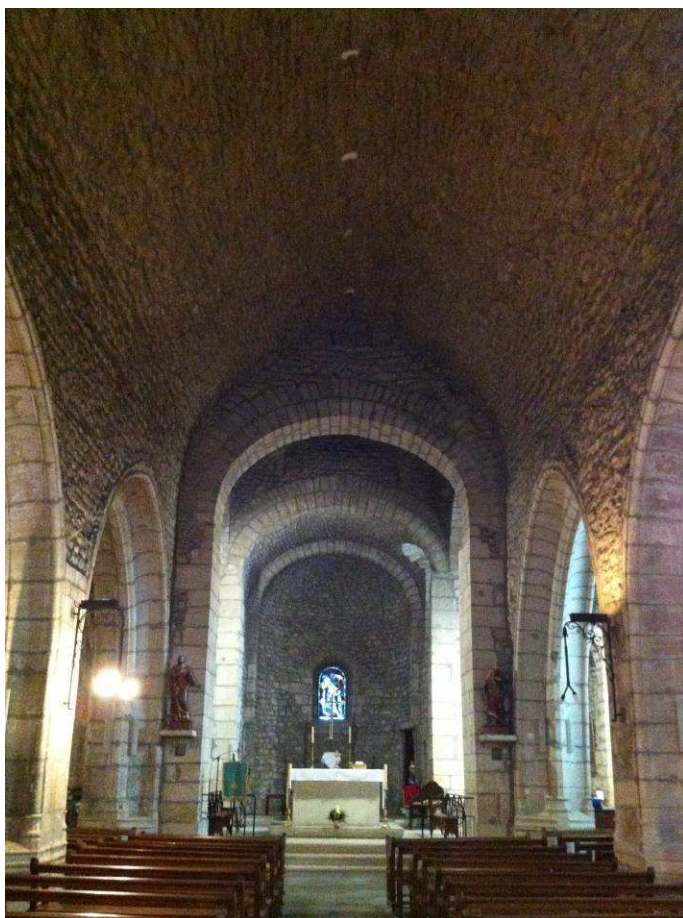
Une référence présentant de très fortes analogies avec l'état originel supposé de l'église de Piolenc : l'église de Sarrians (Vaucluse)

Les parties conservées de l'église du 11^{ème} siècle à Piolenc, présentent de très fortes analogies avec l'église de Sarrians. Sarrians est situé entre Orange et Carpentras, à 24 km de Piolenc.

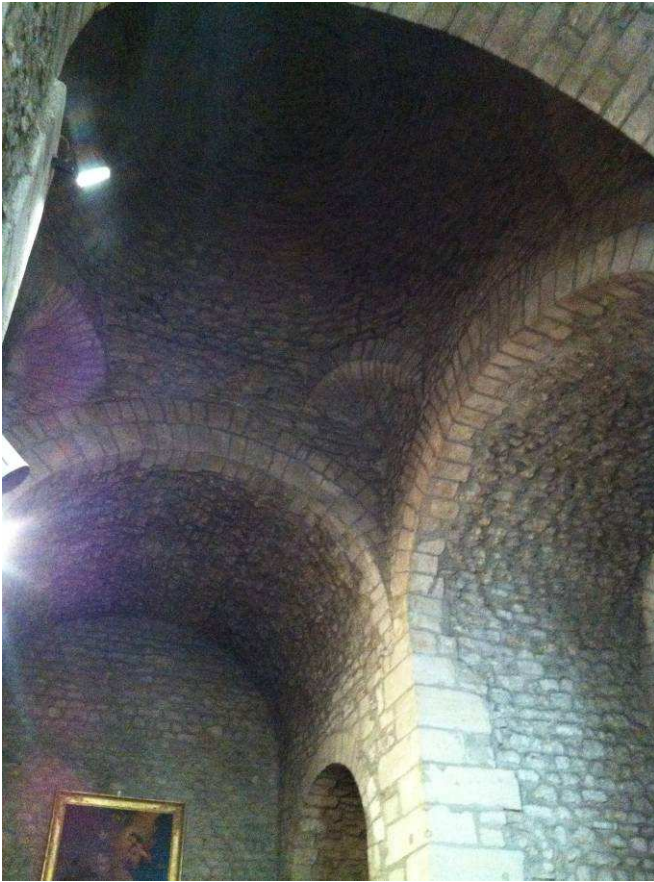
Cet édifice est à nef unique, transept, chapelles latérales et avant-chœur couverts en berceau. Les absides des chapelles alignées et du chœur sont couvertes en cul de four. La croisée du transept est couverte d'une coupole sur trompes. Les volumes intérieurs sont individualisés. Le couverture de la nef est plus élevé que ceux du transept. Les parties précédant les absides des chapelles alignées et du chœur sont très légèrement plus hautes et larges que les absides à proprement parler.

L'église est construite en moellons avec l'ensemble des raccords en pénétration en pierre de taille (le soin apporté au travail de la pierre de taille laisse penser qu'il pourrait s'agir d'une construction du 12^{ème} siècle).

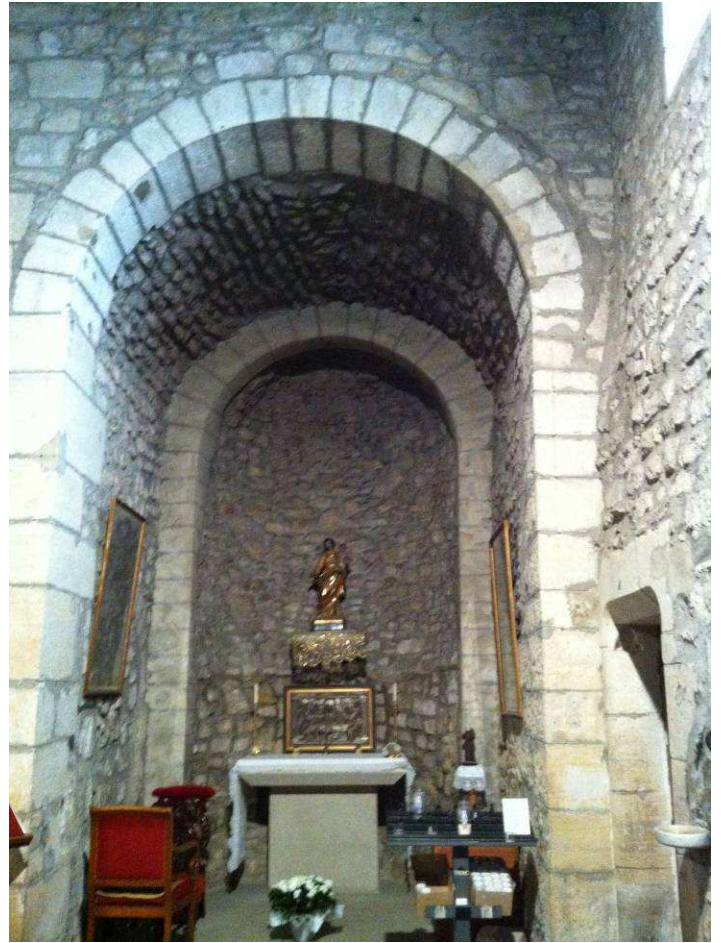
Eglise de Sarrians – Vue de la nef vers l'ouest et l'est (la nef a été percée de grandes arcades au 17^{ème} siècle)



Eglise de Sarrians – Croisée du transept



Eglise de Sarrians – Chapelle alignée sud



Eglise de Sarrians – Abside du chœur



Eglise de Sarrians – Abside du chœur et croisée du transept (on distingue très nettement l'intention initiale d'une individualisation des volumes)

Eglise de Sarrians – Abside du chœur et de la chapelle alignée nord – Elévation extérieure (l'élévation romane a été surélevée probablement à l'époque moderne)



C – ETAT SANITAIRE

PREAMBULE

L'édifice ne présente pas de défaillance majeure présentant un risque immédiat du point de vue sanitaire et structurel. Cependant, il présente des désordres et des pathologies, liées pour l'essentiel au vieillissement et à l'érosion éolienne, à la conception de certains ouvrages de couverture et de fermetures, mais aussi pour les parties basses des intérieurs, à l'étanchéité des sols en raison de la présence de chapes de ciment. Les désordres structurels et sanitaires que nous avons identifiés sont souvent consécutifs à certaines des dispositions constructives des périodes récentes et au comportement des sols de support (en raison de l'érosion des fronts rocheux et des couches intermédiaires argileuses).

Nota important : les élévations extérieures médiévales sont aujourd'hui largement dissimulées par les constructions postérieures. A l'exception du portail est, et sans doute du chœur de l'ancienne chapelle sud, il ne reste aucune disposition décorative médiévale sur les élévations extérieures actuelles. Ce sont donc beaucoup de façades et de couvertures d'époques postérieures qui constituent le clos et le couvert de l'édifice, et surtout des ouvrages datant des 19^{ème} et 20^{ème} siècles.

Les couvertures de l'église sont dans un état sanitaire globalement moyen. Les dispositions actuelles de ses ouvrages sont totalement inadaptées au statut de l'édifice au regard de la protection au titre des monuments historiques (matériaux de couvertures, supports, évacuation des eaux pluviales). Elles posent par ailleurs, un important problème de présentation de cet édifice dans son environnement proche et lointain.

ELEVATIONS EXTERIEURES

L'ancien massif occidental médiéval (actuel clocher)



La partie médiévale de cette partie du clocher est construite en blocs de moyen appareil de pierre de taille assisés. Il s'agit très probablement de pierre de Caromb. L'éloignement de ce gisement de fourniture nous renseigne sur l'attention apportée à la construction de cette partie de l'édifice. Seuls les piédroits du portail sont en marne locale dont les carrières semblent être les falaises rocheuses situées sur la route d'Orange à la sortie du village.

Le mur chemisant la partie basse du rocher en façade nord et supportant la façade à son aplomb, est construit en moellons assisés, pour l'essentiel avec de la pierre locale (calcaire gréseux).



Tympan – On distingue les vestiges de décors peints au-dessus de l'entablement sculpté (modillons à motifs d'acanthé juxtaposés et frises à entrelacs géométriques sans cimaise). L'entablement cintré de la porte est à motif d'oves, également sans cimaise).

Aperçu de l'état sanitaire général

L'état sanitaire est moyen à mauvais, cette partie de l'édifice souffrant d'importantes pertes de matière au niveau de ces parements de pierre de taille et de sa sculpture.

Les parties en retrait (écoinçons et tympan de la porte) sont dans un bon état de conservation de leur parement, avec des vestiges de décors peints (très lacunaires) conservés.

La partie basse chemisant le rocher en façade nord est affectée par des pertes de matière de la besace d'angle au sud et par l'érosion localisée du rocher de support.

Les désordres et leur localisation

Il s'agit de pertes de matière sous forme de desquamations des parements et de pulvérulences en surface des blocs. Ces pertes de matières concernent l'ensemble des parements en façades ouest et nord.

Pour l'essentiel, ces pertes de matière affectent la pierre sur une épaisseur relativement faible (de l'ordre de 1 cm). Cependant les blocs particulièrement exposés tels qu'aux angles, en appui de baie, au niveau des retraites de mur, des corniches, de la voussure sculptée de l'arc de la porte et en partie basse de l'élévation ouest, sont affectés de pertes de matière sur une grande profondeur (de 2 à 10 cm environ). Les éléments sculptés sont très abîmés, pour la plupart d'entre eux.



Piédroit nord



Entablements sculptés de la porte



Baie du 1^{er} étage

On perçoit sur ces vues, l'importance des pertes de matières des parties courantes, ainsi que celles des parties sculptées. La vue de droite permet de voir que l'état actuel de la baie résulte d'un agrandissement de ses dimensions. La partie à droite de la vue de gauche montre l'état d'un piédroit en calcaire marneux local.



Pierre fracturée à l'angle nord-ouest

Les facteurs de dégradation

Cette partie de l'édifice est exposée au ruissèlement des eaux de pluie provenant de la toiture du clocher. Cette situation, augmente les flux de transfert de l'eau au travers de la pierre et des joints, ainsi que la fréquence des cycles de cristallisation et dissolution de sels dans les zones d'évaporation (parements). La répétition de ces cycles a pour conséquence la déstructuration du matériau et sa destruction (joints et surfaces exposées à l'air). L'origine des sels est très probablement intrinsèque au matériau.

L'exposition à l'humidité augmente également la fréquence des cycles de gel et dégel d'eau localisée dans l'épaisseur des parements avec les mêmes conséquences que les cycles de cristallisation et de dissolution des sels.

La réalisation de chapes en mortier de ciment au niveau du parvis et de l'embranchement précédant le portail peut avoir une conséquence sur l'augmentation du taux d'humidité et des flux de solutions aqueuses depuis les sols au-travers des murs (les sols intérieurs étant également étanches).

Les fermetures et le second-œuvre

La porte en bois date du 18^{ème} siècle. Il s'agit d'une porte à lames avec sa face extérieure assemblée. La face extérieure semble avoir fait l'objet d'une reconstruction récente. L'ensemble des ferrages est ancien. L'ensemble est en bon état sanitaire.

Le vitrail en tympan de la porte est à restaurer (verres cassés, plombs insérés dans les calfeutremments, calfeutremments, cadres et vergettes, attaches).

La baie au 1^{er} niveau de façade, actuellement sans fermeture doit être équipée d'un vitrail et d'une grille de protection.

Les lacunes consécutives aux désordres

Il s'agit principalement:

- Des traces de façonnages et des marques des parements en pierre de taille,
- Des joints et mortiers de montages anciens,
- D'une importante proportion des éléments sculptés,
- De la quasi-totalité de certains blocs (dont l'appui de la baie située au 1^{er} niveau de la façade).

Problématiques de conservation de cette partie de l'édifice

Il s'agit principalement de :

- La conservation des parements anciens,
- La conservation des parties sculptées anciennes,
- La conservation des vestiges de décors peints,
- Plus généralement, et compte-tenu de l'ampleur des désordres, la conservation de la matière originelle
- Du coût des interventions.

Opportunités d'amélioration

Il s'agit principalement:

- De l'amélioration de l'exposition des ouvrages aux intempéries,
- De l'amélioration des caractéristiques physiques de certaines des parties anciennes conservées,
- Du rétablissement d'un meilleur aspect des ouvrages,

Le clocher



Vues du clocher depuis le sud-ouest (vue de gauche) et le nord (vue de droite). On distingue très nettement les zones de ruissellement des eaux évacuées par les exutoires de la terrasse.



Vue du clocher depuis l'est. On distingue très nettement les zones de ruissellement des eaux évacuées par l'exutoire de la terrasse à droite (l'exutoire de gauche est inactif en fonctionnement normal)

Le clocher est une surélévation datant du 18^{ème} siècle dont les plans du projet ont été conservés. Il s'agit d'un ouvrage construit en maçonnerie de moellons dressés et assisés, construit avec des pierres de provenance différentes, dont beaucoup de pierre locale en calcaire gréseux, marnes et molasse. Les encadrements de baies et la corniche supérieure sont construits dans un calcaire assez éveillé ressemblant à de la pierre de Fontvieille, mais avec une oxydation grise.

Les chambres hautes du clocher

La chambre haute comportant les baies campanaires est dans un état sanitaire moyen pour ce qui concerne ses parements et les embrasures des baies. Cet état résulte de la quasi absence de travaux depuis les travaux de

surélévation et de création de la terrasse. Le plancher haut de cette chambre est en poutrelles métalliques et voûtains de brique. Cet ouvrage ne présente pas de désordre important. La chambre comporte une pile servant à supporter la maçonnerie du campanile de la terrasse. L'escalier d'accès à la chambre supérieure et à la terrasse est en pierre. Il ne présente pas de désordre grave, mais ces marches nécessitent d'être partiellement reconstruites. La chambre supérieure est dans un état sanitaire moyen en raison de la percolation des eaux provenant de la terrasse. La cause de désordre ancien a été partiellement résolue par la réfection au mortier de ciment de la terrasse. Cependant, l'eau percole encore au niveau des chantepleures dans l'épaisseur de la traversée des murs, ainsi que par l'escalier d'accès à la terrasse.

L'escalier d'accès à la terrasse est dans un état sanitaire moyen résultant de son exposition aux intempéries. La question de la terrasse est abordée dans le chapitre « Couvertures ».

Les cloches

La chambre haute comporte trois baies campanaires munies de cloches. L'ensemble de ces cloches est électrifié avec marteau et balancement motorisés. L'équipement de ces cloches est ancien mais en bon état de fonctionnement. Le principe est celui du balancement équilibré. Le mouton-joug de la cloche ouest est récent, ainsi que le dispositif permettant la rotation du joug dans les murs.

Aperçu de l'état sanitaire général

L'état sanitaire des parements et de la pierre de taille est moyen. Les joints (qui sont en fait les mortiers de montage) sont en mauvais état sanitaire. Les corniches supérieures sont en bon état sanitaire, avec néanmoins, par endroits des lacunes.

Certaines zones en parties courantes très localisées, ont subies des pertes de matières importantes.

L'ensemble des chantepleures des exutoires d'évacuation des EP de la terrasse est en mauvais état.

L'enduit du couvrement de la chambre supérieure est à reconstruire totalement.

L'ensemble des organes métalliques (cloche, horloge) est corrodé.

Les désordres et leur localisation

Il s'agit de pertes de matière sous forme de desquamations des parements et de pulvérulences en surface des blocs. Ces pertes de matières concernent l'ensemble des parements en façades ouest et nord.

Pour l'essentiel, ces pertes de matière affectent la pierre sur une épaisseur faible (moins de 1 cm). Cependant des blocs particulièrement exposés tels qu'aux angles et les appuis des chantepleures, sont affectés de pertes de matière sur une grande profondeur (de 2 à 10 cm environ). Les joints sont dans l'ensemble dégradés et les zones de ruissellement à l'aplomb des chantepleures de la terrasse sont infestées d'algues. L'intérieur du clocher est infesté de pigeons avec pour conséquence la présence d'une quantité importante de fientes.

Les facteurs de dégradation

L'état de cette partie de l'édifice est surtout la conséquence du vieillissement des ouvrages et du non renouvellement des enduits et des joints. Le ruissellement des eaux de pluie provenant de la toiture du clocher est aussi un facteur de dégradation des parements extérieurs et des parois des chambres supérieures.

Les lacunes consécutives aux désordres

Il s'agit principalement:

- Des pertes de matière de certains blocs de pierre de taille,
- Des joints et mortiers de montages anciens,
- De la totalité des enduits
- Des joints et enduits dans les chambres supérieures.

Problématiques de conservation de cette partie de l'édifice

Il s'agit principalement de :

- La conservation des parements anciens,
- La conservation des mortiers anciens,

- La conservation des cloches.

Opportunités d'amélioration

Il s'agit principalement:

- De l'amélioration des arases supérieures des corniches supérieures,
- De l'amélioration des dispositions d'évacuation des eaux pluviales de la terrasse,
- De l'aspect des cloches (les mouton-jougs) dans les baies du clocher,
- Des dispositifs anti-volatiles
- Remplacement des organes mécaniques hors d'usage pour les cloches

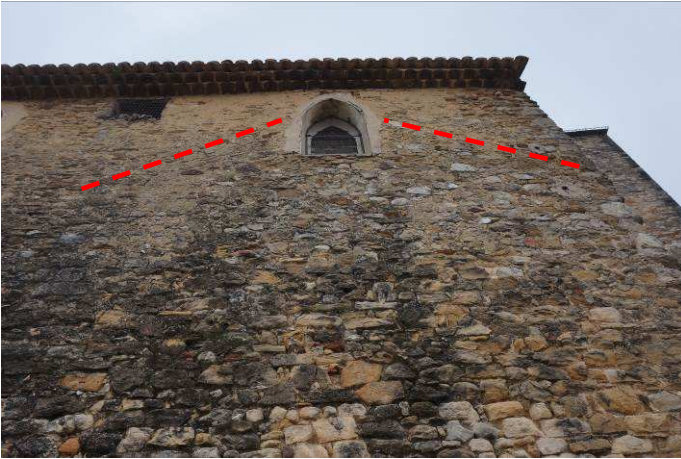
La chapelle des fonds baptismaux et les chapelles nord

Nous englobons dans un même ensemble les chapelles nord, construites très probablement au 18^{ème} et 19^{ème} siècle à l'occasion de plusieurs campagnes de travaux (comme en témoigne la surélévation de la dernière chapelle est, englobée dans la construction de la chapelle de l'orgue, les quelques baies bouchées).

L'ensemble est construit en moellons assisés montés au mortier de chaux. En partie inférieure, les murs sont soit des murs de soutènement (hypothèse la plus probable), soit des murs chemisant le rocher de support. La quasi-totalité des enduits recouvrant originellement les façades a disparu.



Vue de la chapelle des fonds baptismaux et du retour ouest de la dernière chapelle du collatéral nord. On distingue la présence d'une baie bouchée dans l'élévation ouest.



*Vue des élévations nord des chapelles.
En rouge l'ancienne arase supérieure du mur*



Vue montrant l'adossement de l'avant dernière chapelle nord sur le gouttereau de la chapelle du transept



Vue montrant l'adossement de la chapelle du transept contre l'ancien mur de façade du transept. A gauche, la façade du déambulatoire nord

Aperçu de l'état sanitaire général

L'état sanitaire des parements et des fermetures est moyen. Ces parties de l'édifice n'ont pas fait l'objet de campagnes de travaux importantes depuis leur construction. Elles souffrent de leur vieillissement. Les joints (qui sont en fait les mortiers de montage) sont en mauvais état sanitaire dans une proportion importante. Des vestiges d'enduits anciens sont en place dans les parties supérieures de la quasi-totalité des élévations concernées.

Les raccords entre maçonneries et le rocher de support sont en mauvais état, pour la chapelle des fonds baptismaux et la chapelle du transept (érosions des sols de support, désorganisation des maçonneries).

Cette partie de l'édifice est affectée de petits désordres structurels consécutifs principalement à la stratigraphie chronologique des constructions.

Les désordres et leur localisation

Il s'agit de pertes de matière sous forme de desquamations des parements et de pulvérulences en surface des blocs. Ces pertes de matières concernent l'ensemble des parements en façades ouest et nord.

Pour l'essentiel, ces pertes de matière affectent la pierre sur une épaisseur faible (moins de 1 cm). Cependant des blocs particulièrement exposés tels qu'aux angles et les appuis des châtepeures, sont affectés de pertes de matière sur une grande profondeur (de 2 à 10 cm environ). Les joints sont dans l'ensemble dégradés et les zones de ruissellement à l'aplomb des châtepeures de la terrasse sont infestées d'algues.

Les facteurs de dégradation

L'état de cette partie de l'édifice est surtout la conséquence du vieillissement des ouvrages, de l'érosion des rochers de support et de certaines dispositions constructives.

Les lacunes consécutives aux désordres

Il s'agit principalement:

- Des enduits.

Problématiques de conservation de cette partie de l'édifice

Il s'agit principalement de :

- La restitution d'un bon état sanitaire,
- La conservation des mortiers anciens,
- L'amélioration de la présentation de cette partie de l'édifice.

Opportunités d'amélioration

Il s'agit principalement:

- De l'amélioration de la protection des fermetures,
- De l'amélioration du rocher de support,
- De l'aspect général
- Du comportement statique de certaines des parties (dont la liaison de la partie en retour de la 1ère chapelle nord de la nef avec le gouttereau de la chapelle du transept – Dont les maçonneries de moellon dans la plupart des parties inférieures des murs).

La sacristie

Cette partie de l'édifice est construite sur deux niveaux en moellons assisés montés au mortier de chaux. Le niveau inférieur possède un couverture en plein cintre. Il est accessible depuis l'est par une porte donnant sur l'extérieur et fermé aujourd'hui d'une grille fixe (nous n'avons pu observer l'intérieur qu'au travers de la grille). Cette pièce est directement ouverte sur l'ancienne élévation extérieure du chœur. L'étage supérieur est au même niveau que le déambulatoire et constitue la sacristie à proprement parler. Cette construction a été modifiée dans sa partie ouest, probablement pour accueillir un escalier permettant d'accéder à la sacristie depuis la rue. Une construction a été adossée au retour ouest et une porte a été percée en partie basse du mur, avec pour conséquence la démolition de l'angle inférieur ouest. En partie supérieure, une construction en briques creuses a été ajoutée, probablement entre les deux guerres mondiales, pour abriter des sanitaires. Cette surélévation est couverte d'une toiture en béton, particulièrement disgracieuse. La menuiserie extérieure de la sacristie sur le retour est problématique du point de vue de son aspect



Vue montrant la baie bouchée à l'angle nord-ouest



Vue montrant la sacristie depuis le nord-ouest



Vue montrant la sacristie depuis le nord-est

Aperçu de l'état sanitaire général

L'état sanitaire des parements et des fermetures est moyen. Ces parties de l'édifice n'ont pas fait l'objet de campagnes de travaux importantes depuis leur construction. Elles souffrent de leur vieillissement. Des enduits anciens sont en place sur la quasi-totalité du retour est, et sur les parties supérieures et médianes des autres élévations concernées.

Cette partie de l'édifice est affectée de désordres structurels consécutifs au percement de la porte (aujourd'hui bouchée) en partie basse du mur près de l'angle nord-ouest très désorganisé en partie basse.

Nous n'avons pas remarqué de désordre important dans la salle en partie basse.

Les désordres et leur localisation

Il s'agit principalement des désordres de structures dus au pourrissement du linteau bois de la porte inférieure et à la désorganisation de la partie basse du bâtiment adossé. Ce désordre a provoqué l'affaissement des structures à son aplomb et l'apparition de fissures à 45° sur la partie adossée montrant clairement l'affaissement de l'angle.

Des fissures verticales affectent les retours est et ouest montrant clairement un déplacement de la partie nord du bâtiment sans doute consécutifs aux poussées de la voûte en plein cintre de la salle basse. Ces désordres ne sont pas alarmants.

Les enduits de façade sont largement lacunaires.

Les facteurs de dégradation

L'état de cette partie de l'édifice est surtout la conséquence du vieillissement des ouvrages, de la modification de l'angle ouest et de certaines dispositions constructives.

Les lacunes consécutives aux désordres

Il s'agit principalement:

- Des enduits.

Problématiques de conservation de cette partie de l'édifice

Il s'agit principalement de :

- La restitution d'un bon état sanitaire et statique,
- La conservation des mortiers anciens,
- L'amélioration de la présentation de cette partie de l'édifice.

Opportunités d'amélioration

Il s'agit principalement:

- De l'amélioration de la protection des fermetures,
- De l'aspect général
- Du comportement statique de certaines des parties (dont la capacité à reprendre les efforts horizontaux résultant des poussées de la voûte en plein cintre de la salle basse).

Le chœur

Cette partie de l'édifice est construite en moellons assisés montés au mortier de chaux avec des besaces d'angle et des encadrements de baies en pierre de taille de moyen appareil. La baie axiale du chœur a été modifiée, probablement au 19^{ème} siècle (appui abaissé), montrant que les dispositions décoratives intérieures comportaient très certainement des boiseries probablement assez hautes. Les parties en pierre de taille sont en pierre de Caromb, mais aussi en marne, molasse et calcaire gréseux locaux. Une gargouille en pierre est conservée à l'égout au sud. Cette partie de l'édifice est particulièrement altérée par l'aspect de ces couvertures dont les égouts en tuiles à emboîtement sont particulièrement disgracieux. Une fermeture ancienne (2^{ème} moitié du 17^{ème}) est conservée dans la baie sud, murée sur sa face intérieure.



Vue montrant la sacristie depuis le nord-est

Aperçu de l'état sanitaire général

L'état sanitaire des parements et des fermetures est moyen. Ces parties de l'édifice n'ont pas fait l'objet de campagnes de travaux importantes depuis leur construction (si ce ne sont les modifications du 19^{ème} siècle). Elles souffrent de leur vieillissement. Des enduits anciens sont en place sur la moitié supérieure des élévations. Certaines parties de pierre de taille sont lacunaires au droit des baies. Les mortiers de l'appui et des tableaux de l'embrasure extérieure de la baie d'axe sont en mauvais état.

Les désordres et leur localisation

Il s'agit principalement des désordres affectant la pierre de taille, les parties de renformis de mortier et les fermetures.

Les enduits de façade sont largement lacunaires.

Les facteurs de dégradation

L'état de cette partie de l'édifice est surtout la conséquence du vieillissement des ouvrages.

Les lacunes consécutives aux désordres

Il s'agit principalement:

- Certains éléments de pierre de taille,
- Des enduits.

Problématiques de conservation de cette partie de l'édifice

Il s'agit principalement de :

- La restitution d'un bon état sanitaire,
- La conservation des mortiers anciens,
- La conservation du vestige de fermeture ancienne,
- La protection des fermetures,
- L'amélioration de la présentation de cette partie de l'édifice.

Opportunités d'amélioration

Il s'agit principalement:

- De l'amélioration de la protection des fermetures,
- De l'aspect général.



Le déambulatoire sud et le chœur de l'ancienne chapelle sud

Cette partie de l'édifice est probablement construite en moellons assisés montés au mortier de chaux pour la façade du déambulatoire sud. Le chœur de la chapelle sud est très probablement construit intégralement en pierre de taille. Seuls les larmiers en pierre de taille des contreforts sont visibles, l'ensemble des élévations étant recouverts d'un enduit.

Cette partie de l'édifice est particulièrement altérée par l'aspect de ces couvertures cependant cohérentes avec les modifications effectuées aux 18 et 19^{ème} siècles. Il est probable que la chapelle sud ait été couverte en pierres, ses pierres étant probablement conservées sur les couvertures actuelles.



Vue montrant la chapelle sud depuis le nord-est

Aperçu de l'état sanitaire général

L'état sanitaire des parements est moyen. Ces parties de l'édifice n'ont pas fait l'objet de campagnes de travaux importantes depuis environ 1 siècle. Elles souffrent de leur vieillissement, mais surtout du déclassement de la chapelle sud qui a eu pour conséquence le peu de soin du traitement de ses façades dans les périodes récentes.

Les désordres et leur localisation

Il s'agit du vieillissement des enduits. Un désordre structurel ancien affecte l'ancien arc doubleau précédant l'abside rayonnante de la chapelle. Ce désordre résulte du déversement ancien du gouttereau sud. Celui-ci a été contrebuté par l'édification ancienne d'un contre mur épais. Ce désordre très visible depuis l'intérieur est à relativiser, puisque l'essentiel des fissures résulte de l'affaissement du mur construit au 19^{ème}, séparant la chapelle du vestibule d'entrée de l'église.

Les facteurs de dégradation

L'état de cette partie de l'édifice est surtout la conséquence du vieillissement des ouvrages.

Problématiques de conservation de cette partie de l'édifice

Il s'agit principalement de :

- La restitution d'un bon état sanitaire,
- L'amélioration de la présentation de cette partie de l'édifice et des élévations de l'ancienne chapelle sud (et éventuellement de ces toitures).

Opportunités d'amélioration

Il s'agit principalement:

- Réouverture des baies d'axe et sud de l'abside,
- Retrait des enduits et restauration des parements en pierre de taille de la chapelle,
- Rétablissement de la couverture du chœur dans un état le plus proche possible de l'état médiéval.

COUVERTURES

Préambule

Il est nécessaire de préciser que l'ensemble des couvertures actuelles date très probablement du début de la période contemporaine. Il s'est agi, au fur et à mesure de l'extension de l'édifice, de faciliter l'évacuation des eaux pluviales en surélevant les couvertures de la partie originelle pour qu'elles dominent les couvertures des collatéraux et des chapelles. Ces ouvrages dont il nous reste une partie (au nord-est de l'édifice) sont d'une facture peu soignée, tout comme le sont les ouvrages de gros œuvre des extensions de la même période.

Ces couvertures ont été très modifiées au cours de leur histoire récente (les couvertures ont été presque totalement renouvelées au cours des 50 dernières années). Leur état sanitaire est très hétérogène selon qu'il s'agit des parties reconstruites ou des parties les plus anciennes conservées. Dans l'ensemble, leur intérêt patrimonial est mineur. Les matériaux actuellement en place pour certaines des couvertures (tuiles à emboîtement, plaques fibrociment, tuiles industrielles courantes) sont totalement problématiques pour l'aspect de l'édifice et son intégrité visuelle (sans évoquer celle de l'agglomération qui est impactée par l'aspect de ces matériaux).

Nous n'allons pas nous étendre sur l'état de ses ouvrages dont le renouvellement complet est une nécessité absolue pour le rétablissement de l'intégrité de la présentation du monument.

Nota important : il est probable que la couverture en pierre de la partie médiévale de l'édifice soit conservée sous les couvertures actuelles (nef, chapelle sud-est).



Couvertures de la nef et des bas-côtés vues vers l'est (en haut) et vers le nord (en bas) – On distingue les vestiges de la tour lanterne démolie à la révolution. La couverture de couleur différente sur la droite de la vue du haut, est celle des chapelles sud.

Vues montrant la couverture de la nef (partie supérieure de la vue) et celle du bas-côté et des chapelles nord (parties inférieure de la vue de gauche et vue de droite).



Vue montrant la couverture de la nef (partie supérieure de la vue) et celle du bas-côté et des chapelles nord (parties inférieure de la vue de gauche et vue de droite).



Vue montrant la couverture du versant nord de la nef.



Vue montrant la couverture du chœur



Vue montrant des chapelles au sud du chœur



Différentes vues montrant des dispositions de la terrasse du clocher

Les couvertures de la nef, des bas-côtés, des chapelles latérales nord et du transept nord, de l'ancienne lanterne à la croisée du transept

Ces couvertures utilisent des tuiles anciennes en remploi sur des plaques de fibro-ciment. Ces supports ont été mis en place, certainement sur une partie des pannes de la charpente moderne (Hypothèse que nous n'avons pas pu vérifier), l'autre partie ayant été très certainement renouvelée. ATTENTION : ces couvertures utilisent des produits contenant de l'amiante (voir infra).

Aperçu de l'état sanitaire général

L'état sanitaire est moyen. Les raccords ont fait l'objet de réparations récentes avec des moyens de fortune totalement inadaptés au statut de l'édifice. Les tuiles sont partiellement décollées de leur support. Le faîtage en mortier de ciment est totalement problématique du point de vue de son aspect.

Problématiques de conservation de cette partie de l'édifice

- Il n'y a aucune problématique de conservation liée à ces ouvrages, si ce n'est leur volumétrie générale qui est celle de leur état originel.

Opportunités d'amélioration

Il s'agit principalement:

- Du remplacement en recherche des ouvrages de charpente (pour rétablissement d'un bon état sanitaire et pour adaptation aux futures charges des couvertures neuves),
- Du remplacement des supports par des supports adéquats (voliges, contrelattes et liteaux pour support de tuiles à talon neuves),
- Du rétablissement d'un meilleur aspect des ouvrages par la mise en œuvre d'une couverture renouvelée :
 - Tuiles de coulants neuves industrielles à talons
 - Tuiles de couvert de récupération posées au crochet cuivre
 - Grandes faîtières (dont un modèle sert de gargouille à la couverture du chœur),
 - Rive en pénétration et de tête en terre cuite scellées
 - Egout en tuiles de récupération sur génoise à un rang
 - Récupération des eaux pluviales par gouttières et descentes en cuivre (chapelles sud)
 - Chéneau cuivre pour récupération des EP du versant de la lanterne (avec conservation de la gargouille en pierre)
 - Chéneau cuivre pour récupération des EP du versant sud de la nef au droit du raccord avec la propriété voisine au sud
 - Couloir cuivre en rive latérale ouest du versant nord de la nef, pour récupération des eaux de pluie du clocher.

Les couvertures des chapelles latérales sud (adossées au bas-côté)

Ces couvertures utilisent des tuiles neuves collées, posées certainement sur voliges. Ces supports ont été mis en place sur des charpentes neuves.

Aperçu de l'état sanitaire général

L'état sanitaire est bon. Cette couverture est totalement problématique du point de vue de son aspect et au regard de la protection de l'édifice.

Problématiques de conservation de cette partie de l'édifice

- Il n'y a aucune problématique de conservation liée à ces ouvrages, si ce n'est leur volumétrie générale qui est celle de leur état originel.

Opportunités d'amélioration

Il s'agit principalement:

- Du remplacement en recherche des ouvrages de charpente (pour adaptation aux futures charges des couvertures neuves),
- Du remplacement des supports par des supports adéquats (contrelattes et liteaux pour support de tuiles à talon neuves),

- Du rétablissement d'un meilleur aspect des ouvrages par la mise en œuvre d'une couverture renouvelée :
 - Tuiles de coulants neuves industrielles à talons
 - Tuiles de couvert de récupération posées au crochet cuivre
 - Grandes faitières (dont un modèle sert de gargouille à la couverture du chœur),
 - Rive en pénétration et de tête en terre cuite scellées
 - Egout en tuiles de récupération sur génoise à un rang
 - Récupération des eaux pluviales par gouttières et descentes en cuivre (chapelles sud)
 - Couloir cuivre en rive latérale ouest.

Les couvertures du chœur, du déambulatoire nord et de la sacristie

Ces couvertures utilisent des tuiles neuves à emboîtement, posées certainement sur liteaux. Les tuiles ont été clouées ou vissées. Ces supports ont été mis en place, certainement sur une partie des pannes de la charpente moderne (Hypothèse que nous n'avons pas pu vérifier), l'autre partie ayant été très certainement renouvelée.

Aperçu de l'état sanitaire général

L'état sanitaire est bon à l'exception des raccords. Certaines tuiles sont cassées et nécessite leur remplacement. Cette couverture est totalement problématique du point de vue de son aspect et au regard de la protection de l'édifice.

Problématiques de conservation de cette partie de l'édifice

- Il n'y a aucune problématique de conservation liée à ces ouvrages, si ce n'est leur volumétrie générale qui est celle de leur état originel.

Opportunités d'amélioration

Il s'agit principalement:

- Du remplacement en recherche des ouvrages de charpente (pour rétablissement d'un bon état sanitaire et pour adaptation aux futures charges des couvertures neuves),
- Du remplacement des supports par des supports adéquats (voliges, contrelattes et liteaux pour support de tuiles à talon neuves),
- Du rétablissement d'un meilleur aspect des ouvrages par la mise en œuvre d'une couverture renouvelée :
 - Suppression du petit édicule à l'est de la lanterne sur la couverture du chœur
 - Tuiles de coulants neuves industrielles à talons
 - Tuiles de couvert de récupération posées au crochet cuivre
 - Grandes faitières pour les noues et chéneaux (dont un modèle sert de gargouille à la couverture du chœur),
 - Rive en pénétration et de tête en terre cuite scellées
 - Egout en tuiles de récupération sur génoise à deux rangs
 - Récupération des eaux pluviales par gouttières et descentes en cuivre
 - Couloir cuivre pour récupération des EP du versant nord de la toiture du chœur

Les couvertures du transept sud des chapelles sud, du déambulatoire sud et de la chapelle des fonds baptismaux au nord

Ces couvertures sont anciennes et posées traditionnellement, sans grand soins.

Aperçu de l'état sanitaire général

L'état sanitaire est mauvais.

Problématiques de conservation de cette partie de l'édifice

- Il y a une problématique de conservation liée à l'ancienneté de ces ouvrages. Elle est cependant à subordonner à la nécessité du rétablissement du bon état sanitaire des ouvrages qui devront être rétablis dans leur aspect et configuration existantes, avec néanmoins certaines améliorations..

Opportunités d'amélioration

Il s'agit principalement:

- Du remplacement en recherche des ouvrages de charpente (pour rétablissement d'un bon état sanitaire et pour adaptation aux futures charges des couvertures neuves),
- Du remplacement des supports par des supports adéquats (voliges, contrelattes et liteaux pour support de tuiles à talon neuves),
- Du rétablissement d'un meilleur état sanitaire des ouvrages par la mise en œuvre d'une couverture renouvelée :
 - Tuiles de coulants neuves industrielles à talons
 - Tuiles de couvert de récupération posées au crochet cuivre
 - Grandes faîtières pour les noues et chéneaux (dont un modèle sert de gargouille à la couverture du chœur),
 - Rive en pénétration et de tête en terre cuite scellées
 - Egout en tuiles de récupération sur génoise à deux rangs
 - Récupération des eaux pluviales par gouttières et descentes en cuivre
 - Chéneau cuivre pour récupération des eaux s'égouttant de la lanterne
 - Couloir cuivre pour récupération des EP de la chapelle située dans l'alignement du transept au sud
 - Chéneau cuivre pour récupération des EP du versant nord du chœur (avec conservation de la gargouille en vieille faîtière)

Les couvertures en mortier de ciment (à l'exclusion du clocher)

Il s'agit du chemin de passage en faîtage de la nef et autour de la tour lanterne.. la couverture du petit appentis adossé au pignon nord-ouest de la sacristie est également en mortier de ciment

Aperçu de l'état sanitaire général

L'état sanitaire est bon. Ces couvertures sont totalement problématiques du point de vue de leur aspect et au regard de la protection de l'édifice.

Problématiques de conservation de cette partie de l'édifice

- Il n'y a aucune problématique de conservation liée à ces ouvrages.

Opportunités d'amélioration

Il s'agit principalement:

- Du remplacement du chemin de faîtage par un faîtage en terre cuite (voir supra couverture nef),
- Etanchéité par habillage plomb des marches en ciment (deux services de marches) et du chemin de passage au pied de la lanterne.
- Création d'une couverture en tuiles canal au-dessus de la dalle de couverture de l'appentis de la sacristie :
 - Tuiles de coulants neuves industrielles à talons
 - Tuiles de couvert de récupération posées au crochet cuivre
 - Rive en pénétration et de tête en terre cuite scellées
 - Egout en tuiles de récupération sur rang de carreau de terre cuite
 - Récupération des eaux pluviales par gouttières et descentes en cuivre.

Les fermetures en toiture

Il s'agit des petites baies permettant la ventilation des combles. Il s'agit pour l'essentiel de fermetures grillagées sommaires.

Problématiques de conservation de cette partie de l'édifice

- Il n'y a aucune problématique de conservation liée à ces ouvrages.

Opportunités d'amélioration

Il s'agit principalement:

- Du remplacement de ces fermetures par des fermetures bois à cadre assemblés avec grillage cuivre sur pareclose.

La terrasse du clocher

Cette terrasse est construite sur le couvrement en pierre de la chambre haute du clocher. Il s'agit d'une forme au mortier de ciment évacuant les eaux de pluie vers des barbacanes en façade du clocher. Le campanile a fait l'objet d'une restauration récente. Nous n'avons pas pu accéder à la terrasse du campanile.

Aperçu de l'état sanitaire général

L'état sanitaire est mauvais. La forme est fissurée et ne possède aucune disposition de relevé au droit des parapets. Par ailleurs, les raccords avec les orifices d'évacuation sont sommaires. L'absence de gargouilles fait ruisseler l'eau directement sur les parements du clocher (voir supra, le paragraphe concernant les façades du clocher). La trémie de l'escalier d'accès est ouverte et permet le ruissèlement des eaux de pluie à l'intérieur.

Problématiques de conservation de cette partie de l'édifice

- Il n'y a aucune problématique de conservation liée à ces ouvrages.

Opportunités d'amélioration

Il s'agit principalement:

- De la construction d'un édicule d'accès maçonné avec trappe en cuivre.
- De la fourniture et pose de manchons en plomb pour les passages au-travers des parapets, des trop-pleins évacuant les eaux vers les gargouilles en pierre neuve,
- De la création d'une descente d'eau pluviale passant à l'intérieur du clocher (avec passage au-travers des couvresments et entresolements intérieurs) – Cette descente sera évacuée au-niveau du plancher de la chambre des cloches vers le versant nord de la nef où elle se déversera dans un couloir en rive de cette toiture.
- Création d'une étanchéité de terrasse avec protection lourde en carreaux de terre cuite scellés :
 - Etanchéité sur désolidarisant
 - Relevés engravés avec protection mécanique au mortier
 - Carreaux de terre cuite scellés.
- Mise en place d'une main courante sur écuysers sur la face intérieure des parapets permettant d'obtenir la hauteur réglementaire au regard de la législation du travail.

La problématique particulière des toitures contenant de l'amiante

Il s'agit des supports des couvertures de la nef, des bas-côtés, des chapelles latérales nord et du transept nord, de l'ancienne lanterne à la croisée du transept.

Problématiques sanitaire et contraintes liées à leur retrait

Outre le problème sanitaire que posent ces couvertures, elles posent aussi un problème de sécurité lié à leur fragilité. En effet, ces matériaux deviennent cassant en vieillissant et rendent très compliquée les intervention en toiture en raison des risque de rupture des plaques. La capacité portante des plaques par temps de neige est aussi affectée par ce phénomène.

Ces matériaux doivent être retirés. Nous attirons l'attention du maître d'ouvrage sur l'obligation réglementaire du recours à une maîtrise d'œuvre spécialisée pour ces travaux et sur les très fortes contraintes sanitaires de manipulation et de retraitement de ces déchets.

Opportunités d'amélioration

Il s'agit principalement:

- Du retrait complet de ces matériaux.

La problématique du recueil des eaux de pluie

Nous prévoyons la récupération des eaux de pluie dans des gouttières et des descentes rejetant leurs eaux en surface sur les voies et espaces publics adjacents à l'édifice.

Le rejet des eaux de pluie dans la cour de l'ancien cloître au sud devra être raccordée à un réseau enterré (non étudié dans la présente étude)

INTERIEURS

Préambule

Les intérieurs ne présentent pas de problématiques sanitaire majeure. Ils sont dans des dispositions rendant compte de la stratification de la construction de l'édifice depuis son origine. Il ne semble pas que l'adjonction successives de travées latérales, avec les modifications que leur construction ont entraînées sur les gouttereaux aient affecté la structure de l'édifice. Quelques désordres, peu important, sont visibles dans les chapelles latérales. Ils résultent du comportement de leurs structures propres réalisées assez sommairement.

L'essentiel de la problématique concerne les sols anciens, conservés dans la nef et ses collatéraux recouverts d'un mortier de ragréage au ciment.

Les parties basses des élévations intérieures des parties les plus anciennes de l'édifice sont dans un état sanitaire moyen pour ce qui concerne leurs parements, et par endroit pour la pierre de taille.

Nota important : L'ampleur des modifications apportées à l'édifice pendant les périodes moderne et contemporaine est telle, qu'elle en réduit particulièrement la probabilité de la conservation de dispositions médiévale anciennes telles que des décors peints et des enduits anciens, à l'exception des couvrements et du haut des gouttereaux du massif occidental, de la nef, du transept, du chœur et des parties rectangulaires en plan des anciennes chapelles alignées du chœur roman (les absides des chapelles et du chœur roman ont été détruites).

La proposition faite à la commune d'une campagne de reconnaissance de l'existence de décors peints

Nous avons préconisé à la commune une campagne de reconnaissance de la présence de décors peints dans les parties modernes et médiévales de l'église (programme joint en annexe). La dépense en étant importante, pour des raisons bien compréhensibles en ces temps budgétaires difficiles, la commune a décidé de sursoir à leur exécution qu'elle projette à l'occasion des travaux intérieurs.

Les parements intérieurs du massif occidental, de la nef, du transept nord, de l'ancienne lanterne à la croisée du transept, de la partie conservée du chœur et des chapelles alignées romanes

Nous avons distingué ces parties du reste de l'édifice, s'agissant des zones où les vestiges de l'église romane sont conservés.

Aperçu de l'état de conservation général

Le gros œuvre médiéval est très largement conservé pour le massif occidental, les couvrements et les hauts des gouttereaux de la nef, les gouttereaux de la travée ouest de la nef, l'ensemble du transept à l'exception des murs nord et sud, les parties rectangulaire en plan précédant les absides des chapelles alignées et de l'ancien chœur roman. Il semble que le dallage en pierre (médiéval ? Moderne ?) soit intégralement conservé sous les ragréages de ciment des sols actuels. Les gouttereaux médiévaux de la nef ont disparus à l'occasion du percement des grandes arcades, sauf pour sa dernière travée (travée ouest).

Aperçu de l'état sanitaire général

L'état sanitaire est moyen concernant les parties basses des parements et pour les sols, pour lesquels la destruction progressive en raison de l'humidité et l'usure des dalles de pierre ont eu pour conséquence la mise en œuvre de ragréages au ciment. L'état de destructuration des enduits en parties basses, bien que peu spectaculaire visuellement, est très avancé. Nous avons eu l'impression d'une quasi absence de cohérence des liants à l'occasion de nos reconnaissances (très localisées) sur l'épaisseur de ces enduits.

Les éléments en pierre de taille de l'élévation sud du massif occidental sont en mauvais état (pertes de matières importantes).

Problématiques de conservation de cette partie de l'édifice

- La conservation du gros œuvre médiéval,
- La conservation des décors intérieurs de pierre de taille du massif occidental,
- La conservation d'éventuels décors et enduits anciens
- La conservation des sols anciens en pierre
- La conservation des dispositions médiévales.

L'enjeu principal des travaux à venir, concerne l'éventualité de la présence de décors et d'enduits anciens, médiévaux, mais aussi modernes. Il est probable que l'on soit, sans le savoir, en face d'un état où la stratification de ces décors est conservée. L'état de dégradation des parties basses constaté à l'occasion de nos investigations n'a permis de reconnaître que la présence très lacunaire de peintures anciennes sur les parties basses des maçonneries à l'est du transept. Nous n'avons pas pu identifier une stratification des enduits dans cette zone.

En l'absence de la réalisation d'une campagne exhaustive d'investigation, il est impossible de se déterminer sur la présence éventuelle de décors et d'enduits anciens. Cependant, elle est très probable en partie haute des couvertures, avec potentialité de dispositions particulières de décors au niveau du transept, de ses voûtes, coupole et pendentifs, mais aussi de ces parois verticales ouest et de celles de la travée de la lanterne.

Opportunités d'amélioration

Il s'agit principalement:

- De l'amélioration du comportement des sols au niveau de leur capacité à laisser l'eau s'évaporer, et ce, pour limiter les flux d'humidité en partie basse des murs,
- Amélioration de la perception de cette partie de l'édifice :
 - par le retrait des peintures récentes et la mise en œuvre d'un badigeon (sous réserve des investigations à venir concernant les parements),
 - Par le dégagement et la restauration d'éventuels décors et enduits anciens,
 - par une mise en lumière appropriée.
- Le dégagement et le rétablissement des sols en pierre :
 - Avec leur remplacement en recherche,
 - L'éventuelle consolidation des certains éléments,
 - La mise en œuvre de dallages neufs en pierre pour le massif occidental
- Amélioration de l'état sanitaire et de l'aspect des éléments en pierre de taille du massif occidental.

Le cas particulier de la chapelle sud-est

Aperçu de l'état de conservation général

Le gros œuvre médiéval et la sculpture sont conservés pour cette chapelle du 14^{ème} siècle dont seule la partie occidentale semble avoir été tronquée par la construction de la chapelle adjacente à l'ouest.

Fort heureusement reléguée puisqu'il s'agit d'un espace de rangement depuis le 19^{ème} siècle, la chapelle médiévale n'a donc subi que peu de transformations de ses structures originelles. Nous avons effectué des investigations pour détecter l'éventuelle présence de trace de polychromie sur les culots sculptés et les nervures, en vain. Les sols anciens ne semblent pas avoir été conservés.

La sculpture (culots sculptés au départ des nervures) est relativement bien conservée.

Aperçu de l'état sanitaire général

L'état sanitaire est moyen. Les parements sont recouverts de badigeons.

Un désordre structurel affecte l'arc doubleau situé à l'aplomb du mur séparant l'ancienne abside de l'actuel vestibule d'entrée de l'église. ce désordre est ancien puisque le gouttereau sud de la chapelle a été doublé d'une très imposante maçonnerie pour contenir son déversement. L'essentiel du désordre concerne le comportement statique du mur construit au 19^{ème} siècle pour créer le vestibule d'entrée (le mur s'affaisse légèrement).

Problématiques de conservation de cette partie de l'édifice

- La conservation et la lisibilité des dispositions médiévales.

Un des enjeux des travaux à venir, concerne l'éventualité de la présence de décors et d'enduits anciens, médiévaux, mais aussi modernes également dans cette zone.

En l'absence de la réalisation d'une campagne exhaustive d'investigation, il est impossible de se déterminer sur la présence éventuelle de décors et d'enduits anciens. Cependant, elle est très probable en partie haute des couvertements et des gouttereaux, mais aussi dans les ébrasements intérieurs des ancienne baies gothiques.

Opportunités d'amélioration

Il s'agit principalement:

- De la lisibilité des dispositions médiévales, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'ancienne chapelle :
 - Par la réouverture de deux des baies à double ébrasement de l'abside,
 - Par la mise en place de vitraux dans ces deux baies,
 - Par la réalisation d'un trompe-l'œil dans la baie nord-est,
 - Par la démolition du refend intérieur séparant l'abside du vestibule actuel,
 - Par la reconstruction de sols neufs dans le vestibule,
 - Par le dégagement et la restauration d'éventuels décors et enduits anciens,
 - par une mise en lumière appropriée.
- Amélioration du comportement statique :
 - par la mise en œuvre d'un tirant au niveau de l'arc doubleau fissuré,
- Le dégagement et le rétablissement des sols en pierre de l'abside :
 - Avec leur remplacement en recherche,
 - L'éventuelle consolidation des certains éléments,
 - La mise en œuvre de dallage pour les parties lacunaires.

Le reste des intérieurs

Aperçu de l'état de conservation général

Le gros œuvre moderne et contemporain est bien conservé. Une partie des dispositions des décors 18^{ème} est conservé au niveau des couvertements du chœur moderne. Une partie du décor 19^{ème} est également conservé dans la chapelle des fonds baptismaux et les deux chapelles situées dans l'alignement du transept au nord et au sud.

Aperçu de l'état sanitaire général

L'état sanitaire est moyen. Les parements sont recouverts de badigeons, mais surtout de peintures récentes. Des désordres structurels peu important affectent le chœur et les chapelles latérales.

Problématiques de conservation de cette partie de l'édifice

- La conservation de la stratification et de la transformation progressive de l'édifice jusqu'au 20^{ème} siècle.

Opportunités d'amélioration

Il s'agit principalement:

- De la lisibilité intentions et notamment celle de créer un chœur avec des collatéraux
- Amélioration du comportement statique :
 - par la mise en œuvre de maçonnerie armée (agrafes, insertion ponctuelle de petites armatures),
- Le dégagement et le rétablissement des sols en pierre des collatéraux de la nef :
 - Avec leur remplacement en recherche,
 - L'éventuelle consolidation des certains éléments,
 - La mise en œuvre de dallage pour les parties lacunaires.
- De la lisibilité des dispositions modernes et 19^{ème} :
 - Par le rétablissement partiel du décor peint 19^{ème} (en particulier dans les chapelles au nord et au sud de l'ancien transept),

- Par la reconstruction de sols neufs dans les anciens collatéraux du chœur et dans trois des chapelles latérales,
- Par le dégagement et la restauration d'éventuels décors et enduits anciens dans les collatéraux du chœur et dans le chœur,
- par une mise en lumière appropriée.

D - CONFORMITES REGLEMENTAIRES

Préambule

Nous envisageons ces questions sous l'angle de la réduction des écarts réglementaires, et non avec l'objectif d'une conformité que les caractéristiques de l'édifice rend impossible à atteindre sans en bouleverser les dispositions qui en motivent la protection.

La question de l'accessibilité

L'église de Piolenc n'est pas conforme aux règles d'accessibilité obligatoire dans les établissements recevant du public. Elle présente l'avantage de pouvoir recevoir des aménagements limités permettant de tendre vers cette conformité pour l'accès à la nef de puis le sud-est.

La question de la sécurité incendie

L'église de Piolenc n'est pas conforme aux règles de sécurité incendie en vigueur. L'édifice est de type V (lieu de culte). Il peut être classé en 5^{ème} catégorie, à la condition que l'effectif qu'il reçoit soit inférieur à 200 personnes (cela veut dire au maximum 199 places assises). Dans ces conditions, la conformité requiert deux issues de secours, dont une de deux unités de passage, l'ensemble totalisant 3 unités de passage.

Les autres utilisations (manifestations exceptionnelles) ne peuvent être qu'occasionnelles et doivent faire l'objet, préalablement et pour chaque événement concerné, d'une demande du maître d'ouvrage adressée à la préfecture avec un préavis de 2 semaines.

L'approche envisageable pour un édifice de ce type est de chercher à tendre vers la conformité, en accord avec les services concernés et préalablement à la demande de permis de construire.

Issue principale de deux unités de passage :

Sous réserve d'une acceptation des dispositions qui suivent par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (S.D.I.S.), le portail ouest peut constituer cette issue. Cependant, l'escalier devant le portail ouest n'est pas conforme (absence de main courante). Le sens d'ouverture des portes du portail principal ne permet pas leur maintien en position fermée à l'occasion des offices et cérémonies, et en tout autre occasion ou l'effectif du public est supérieur à 19 personnes. Le sens des portes du sas que constitue la salle basse du massif occidental, ne permet pas d'assurer l'évacuation du public, ses portes étant non-conformes. Dans l'hypothèse du maintien des portes du portail en position ouverte à l'occasion des offices et cérémonies, et en tout autre occasion ou l'effectif du public est supérieur à 19 personnes, il pourrait être envisagé le remplacement des portes séparant la nef du massif occidental par des portes conformes, ouvrant dans le sens de la sortie et constituant une issue de 2 unités de passage. Des mains courantes en fer forgé devront être mises en place de part et d'autre de l'escalier extérieur.

2^{ème} issue de secours :

L'adaptation de l'accès sud-est pour permettre l'accès des personnes à mobilité réduite constitue une opportunité d'ajouter une issue conforme à l'issue existante à la condition que la porte existante soit maintenue ouverte pendant les horaires de réception du public. Il serait donc nécessaire de créer un sas, dans le vestibule actuel, comportant une porte conforme d'une unité de passage. L'autre porte intérieure du vestibule devra être maintenue en position ouverte.

Balisage de sécurité :

Le balisage intérieur constitue également une amélioration et il devra être mis en place (accès ouest et sud-est, sacristie).

Installation électrique :

L'installation électrique devra être mise en conformité.

Un éclairage de sécurité devra être mis en place. Nous proposons également de mettre en place une détection incendie dans les combles et la sacristie.

E - PROBLEMATIQUE PATRIMONIALE

Les existants et leur caractère

Le monument, tel qu'il se présente à nous, est le résultat des importantes transformations qui ont eu lieu pendant la période moderne et au 19^{ème} siècle. Le dernier état 19^{ème} est de ce point de vue, emblématique de ce qu'est devenu l'édifice et nous le considérons comme un état de référence.

Le monument est très fortement caractérisé par la difficulté de la lisibilité de ses dispositions. La très belle cohérence de l'église romane initiale a disparu. Son plan en croix était contenu par la présence de murs faiblement percés caractérisant un espace intérieur et des volumes extérieurs réguliers où prédominaient à l'intérieur, des surfaces murales peu éclairées, la sensation de l'élévation des couvresments et la profondeur de l'édifice en le découvrant depuis l'ouest. L'individualisation volumique des différentes parties (nef, transept, chœur, chapelles) n'altéraient pas la vision unitaire de l'ensemble. Aujourd'hui, l'adaptation opportuniste des extensions, et en particulier celles des chapelles, a complètement perturbé la régularité du plan initial. Il y a une très grande hétérogénéité et complexité de formes à laquelle la transformation des parties médiévales participe.

L'aspect extérieur du monument ne laisse que très partiellement apparaître les parties médiévales, et l'église originelle est pratiquement invisible depuis les abords et les points de vue éloignés. Tout ce qu'on en voit résulte de dispositions mises en place, pour l'essentiel, aux 18 et 19^{ème} siècles et suite à de nombreuses campagnes de travaux. Il a même été rendu nécessaire de surélever la nef pour en permettre la couverture après la construction des collatéraux.

Les deux extrémités est et ouest de l'édifice caractérisent également et fortement les espaces publics adjacents.

Les opportunités de « reconquête » qu'une opération de restauration permettrait, comme le dégagement des couvertures en pierre de la chapelle sud-est, apparaissent comme plus perturbantes encore pour la perception de l'édifice, que la multitude de toitures en tuiles et de façades diversement traitées de l'état actuel. Cet état a l'avantage de ne pas compromettre la conservation des dispositions anciennes. Il doit être maintenu.

La question se pose dans les mêmes termes pour les intérieurs, où les dispositions actuelles ne posent pas de problème du point de vue de la conservation des dispositions anciennes. L'organisation actuelle des intérieurs n'est d'ailleurs pas sans intérêt, avec une nef et des collatéraux formant un grand carré en plan, prolongé par un chœur polygonal flanqué de ses deux collatéraux. Les chapelles procurent à l'ensemble ce caractère très dilaté qui étonne tant à l'occasion du 1^{er} contact avec le monument.

Enjeux des travaux

Il s'agit principalement de la remise en état du bon état sanitaire des ouvrages et du rétablissement de dispositions antérieures à certaines mises en œuvre récentes peu adaptées au statut et à l'aspect souhaitable du monument (en particulier au niveau des couvertures et des peintures intérieures, de certaines fermetures, des sols et de la distribution intérieure).

La question de l'éventualité de la présence de décors peints anciens est à considérer de façon particulière. Si elle était avérée, la présence de décors devrait faire l'objet de dégagements et de restaurations, avec pour conséquence la visibilité assumée de décors non souhaités dans l'édifice du 19^{ème} siècle.

Il nous semble nécessaire de rétablir dans certaines chapelles (fonds baptismaux et chapelles dans le prolongement des bras du transept roman), autant que faire se peut, les caractéristiques et l'évocation de l'aspect des décors du 19^{ème} siècle.

L'enjeu du rétablissement d'un bon état sanitaire des intérieurs croise celle du rétablissement d'un bon aspect des sols et du dégagement et de la restauration des dallages anciens en pierre qui constitue une opportunité incontournable.

La relégation de la chapelle médiévale sud-est est en revanche problématique. La chapelle est contemporaine de la présence des papes en Avignon et elle possède les attributs des édifices religieux prestigieux de cette période. L'influence très forte du gothique français y est combinée avec une préoccupation très méditerranéenne de ménager d'importantes surfaces murales et une certaine qualité de lumière dans l'édifice. La qualité de ce qui est conservé (décors, type, soin des mises en œuvre) mérite d'être rendu lisible pour le visiteur. Pour se faire, il est nécessaire de remettre en cause la distribution souhaitée au 19^{ème} siècle dans cette partie du monument.

Problématique patrimoniale

Il n'y a pas à proprement parlé de problématique patrimoniale, si ce n'est celle d'envisager la transformation des parties médiévales et l'opportunité de revenir sur certaines transformations ultérieures.

La question de la conservation des éléments remarquables ne fait pas débat, et il est évident qu'il faut conserver et restaurer les portes en bois anciennes conservées à l'intérieur de l'édifice, le vestige de fermeture du chœur conservé en façade sud, les stalles, les éléments de décors du chœur moderne, le cul de four en gypserie de l'ancienne chapelle alignée sud, les dispositions médiévales anciennes.

F - PARTI DE RESTAURATION

Préambule

Le détail des travaux que nous envisageons est figuré sur les plans joints à la présente étude.

Le rétablissement du bon aspect et des dispositions du 19^{ème} siècle

L'opération projetée doit tendre vers le rétablissement de l'état 19^{ème} de l'édifice qui est l'état le plus caractéristique du monument. Il est nécessaire d'en rétablir les dispositions avérées lacunaires, telles que les toitures, les enduits, les fermetures, les sols intérieurs, les revêtements (enduits badigeonnés, peintures à l'huile sur la gypserie, décors) et de se rapprocher de ses dispositions anciennes d'éclairage des intérieurs.

La mise en valeur des dispositions médiévales anciennes

La chapelle sud-est doit être révélée au public par la démolition du mur de refend qui en sépare actuellement le chœur du vestibule de l'accès sud.

La mise en valeur de la nef et du transept conservés peut être avantageusement réalisée par une mise en lumière bien conçue...et la suppression de l'oculus de la coupole à l'aplomb de l'ancienne lanterne à la croisée du transept.

Description sommaire des travaux envisagés

Extérieurs

Restauration des façades et des fermetures (pierre de taille, refichage, rejointoiement, enduits, interventions diverses permettant d'améliorer le comportement statique de certaines parties (chœur, chapelles latérales, sacristie, chapelle sud-est, chapelle des fonds baptismaux), y compris élévations intérieures du clocher.

Révision des dispositions de sonorisation des cloches.

Amélioration de certaines dispositions (dont le recueil des eaux pluviales et la protection des fermetures)

Amélioration de l'aspect général avec le rétablissement des couvertures en tuile dans des dispositions acceptables du point de vue du statut de l'édifice.

Réouverture des baies de la chapelle sud-est.

Intérieurs

Restauration des élévations intérieures (pierre de taille, enduits, badigeons, dispositions décoratives, interventions diverses permettant d'améliorer le comportement statique de certaines parties (chœur, chapelles latérales, sacristie, chapelle sud-est, chapelle des fonds baptismaux).

Réfection des enduits intérieurs du massif occidental.

Restauration pierre de taille du massif occidental.

Dégagement et restauration des sols en pierre.

Remplacement des sols en ciment par des sols en terre cuite.

Restauration des autres sols.

Travaux de mise en lumière (avec équipement des luminaires anciens existants).

Réfection de la sonorisation.

Restauration du mobilier (hors statuaire non prise en compte dans la présente étude), dont les fonds baptismaux, les stalles, les stèles commémoratives, luminaires anciens, confessionnal, etc...

Dépose des portes vitrées intérieures.

Retrait de certaines dispositions telles que les grilles récentes.

Restauration de l'escalier d'accès aux toitures (restauration des parements, des marches, de la paillasse, reconstruction de l'installation électrique, adjonction d'une main courante, éclairage de sécurité).

Amélioration de la sécurité incendie

Elle passe par le réaménagement des sas des deux entrées pour permettre le maintien des portes extérieures ouvertes pendant les offices et la conformité des portes ouvrant sur ces sas depuis l'intérieur et permettant

également d'obtenir le nombre requis d'unité de passage.
Mise en place d'un éclairage de sécurité, d'une détection incendie et d'une alarme.

Amélioration du confort

Equiper des bancs pour recevoir des cassettes chauffantes électrique.

Amélioration de l'accessibilité

Elle est possible pour l'entrée sud. Elle passe par l'aménagement des sas et le maintien ouvert de certaines portes (dont les portes extérieures et les portes intérieures existantes). Elle suppose la prise en charge des PMR depuis l'espace public et la possibilité d'aménager une place de stationnement devant l'entrée sud.

Rapport rédigé par Frédéric Martorello, Architecte du Patrimoine et Julie Cardinal.